

Ministère du Plan et du Développement

Programme d'aménagement des Pôles Economiques Compétitifs (PEC) de Côte d'Ivoire

Synthèse des travaux

Juillet 2016



Précisions préliminaires

■ La phase de diagnostic stratégique de l'étude s'est appuyée sur les résultats des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire.

- La notion de District, découlant du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions, a été abrogée peu avant le démarrage de l'étude.
- L'utilisation du terme « District » dans les différents documents produits se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement.

■ La méthodologie utilisée pour satisfaire aux objectifs de l'étude a nécessité de procéder à un zonage du territoire national et introduire la notion de zone géoéconomique.

- Ce zonage, réalisé pour les besoins de l'étude, est un zonage de travail, sans base institutionnelle ni administrative, qui s'appuie néanmoins sur la notion de District susmentionnée
- Ce zonage a permis d'enclencher et d'approfondir la réflexion sur les possibilités de création locale de valeur.
- Certaines options de zonage ont été étudiées et abandonnées car trop clivantes au niveau national (par exemple, un découpage du pays en une zone Nord et une zone Sud, etc)
- Les résultats finaux s'affranchissent de cette notion de zone, pour donner une vision territorialisée des projets de développement à mettre en œuvre au niveau des chefs-lieux de région de la Côte d'Ivoire

Une approche résolument participative

Plus de 50 organismes et plus de 1 400 personnes ont été associés aux travaux

Quoi ?

Entretiens en central

~ 50 entretiens
> 250 interlocuteurs

Entretiens ciblés sur le terrain

~ 75 entretiens
> 150 interlocuteurs

Séminaires de validation sur le terrain

7 séminaires
> 1 000 participants

Avec qui ?

- Ministères
- Organismes sous tutelle
- Organisations professionnelles
- Société civile

- Professionnels
- Experts
- Autorités
- Services déconcentrés

- Autorités
- Services déconcentrés
- Professionnels
- Société civile
- Chefferies
- Autorités religieuses

Pourquoi ?

- Collecte d'informations complémentaires/actualisées par rapport aux études monographiques et économiques (annuaires statistiques,...)
- Collecte et compréhension des stratégies sectorielles
- Identification d'entités/acteurs clés à rencontrer

- Approfondissement des pistes de développement identifiées dans le cadre du diagnostic stratégique
- Identification de pistes complémentaires
- Priorisation et sizing des opportunités

- Présentation des résultats du diagnostic, de la vision, de la banque de projets et de sa territorialisation
- Prise en compte de propositions pertinentes pour le projets et enrichissement des rapports
- Validation par les séminaristes

Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

Le programme d'aménagement des PEC s'inscrit dans une logique de développement territorial intégrant pleinement la notion de développement durable

Développement territorial

- Le développement territorial est :
 - une transformation vers un mieux-être global,
 - au moyen de développement de projets,
 - Avec une valorisation des ressources locales,
 - dans une vision à long terme
- Sa mission consiste à impulser, concevoir et animer des projets qui s'inscrivent dans une politique territoriale de développement durable, dans une démarche de démocratie participative
- Ses objectifs sont de :
 - Renforcer la compétitivité économique, notamment en accompagnant l'émergence de pôles de compétitivité
 - Mieux anticiper les mutations économiques, en soutenant les acteurs territoriaux qui y sont confrontés, afin de développer activité et emploi
 - Assurer la cohésion et l'équilibre entre les territoires, en conservant une réelle solidarité au profit des territoires défavorisés

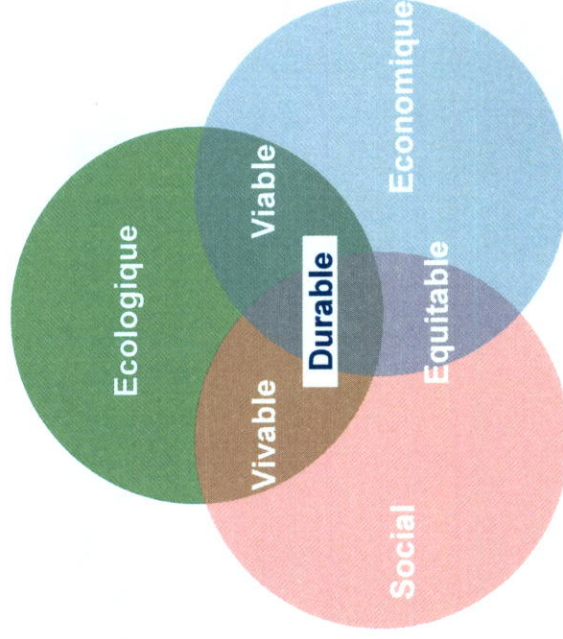
Développement durable

Des territoires qui se veulent :

Économiquement compétitifs

Socialement équitables

Écologiquement responsables



La mise en place du programme d'aménagement des PEC doit permettre l'organisation et la structuration de l'espace national autour d'une valorisation des spécificités territoriales



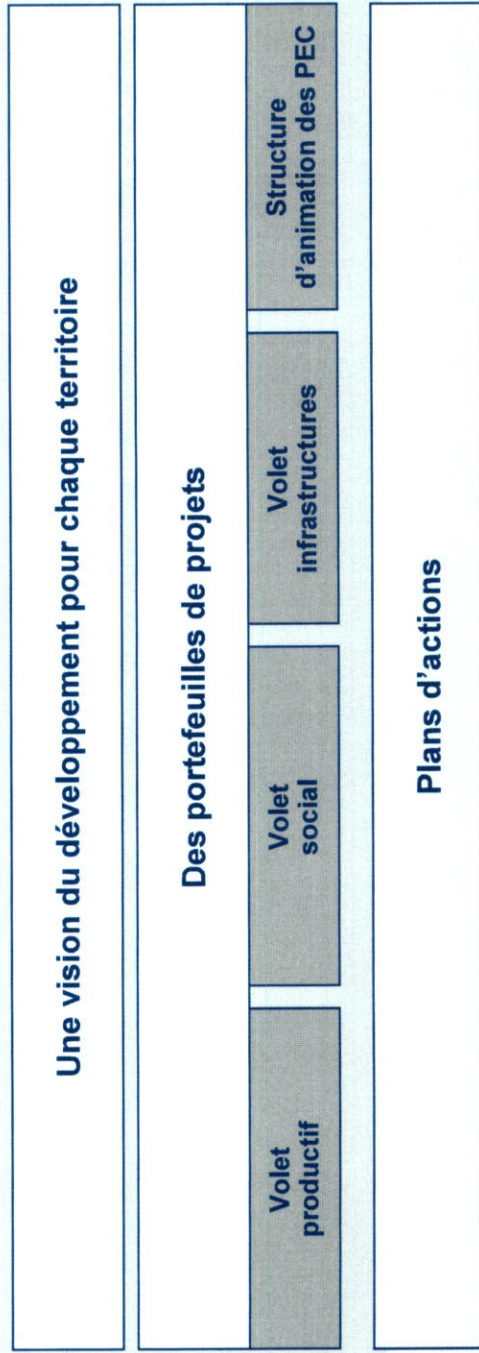
Une démarche qui a pour objectif de matérialiser dans l'espace et dans le temps les conditions d'un développement économique des territoires à travers les PEC



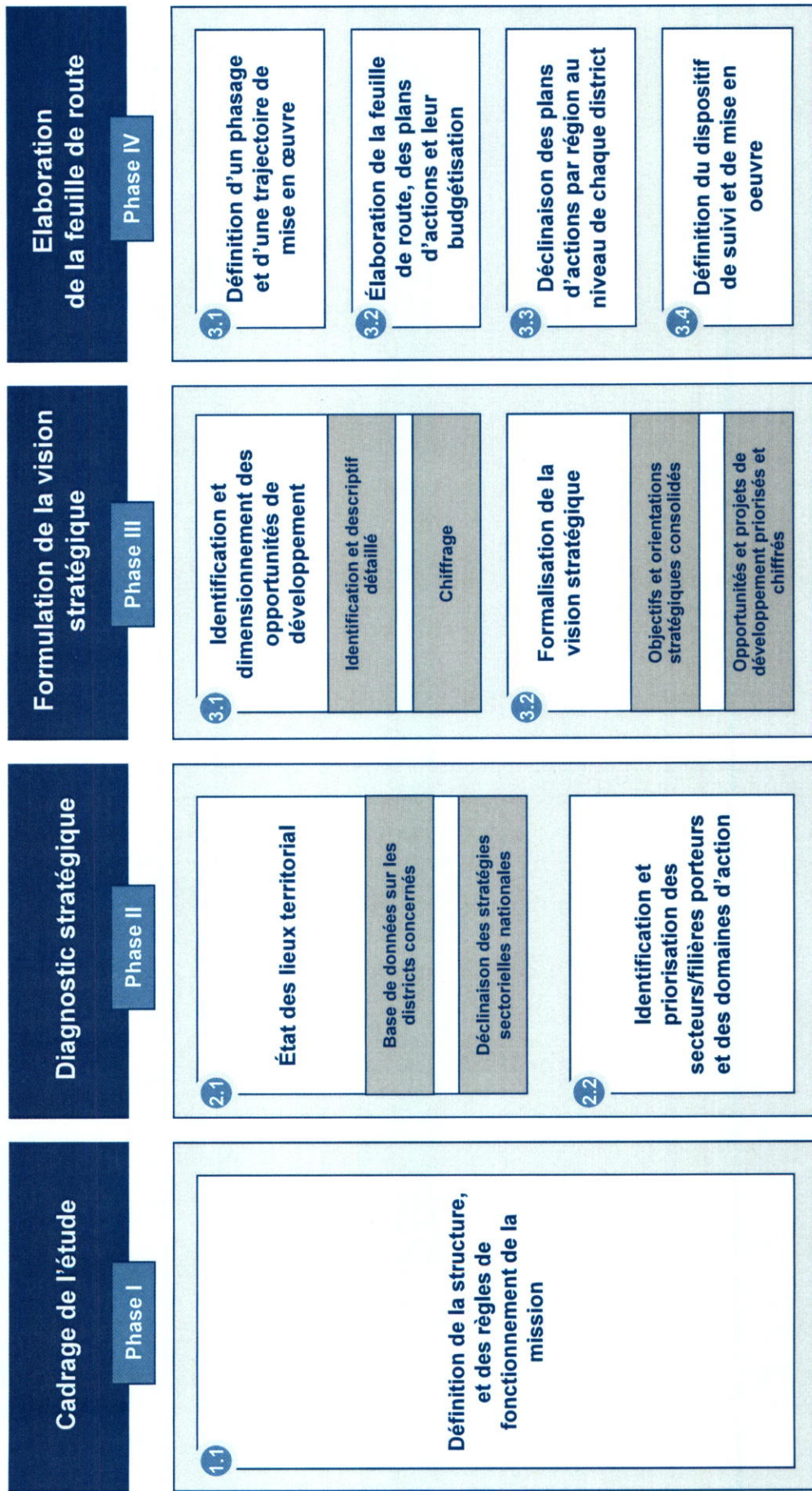
Enjeux et opportunités



Comment impulser un développement économique inclusif au niveau des territoires ?



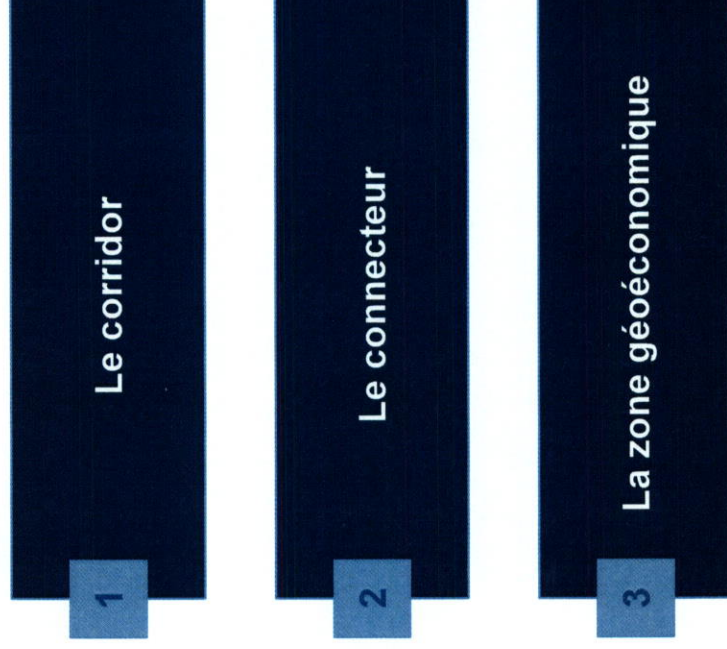
Les travaux ont été menés à travers 4 phases successives



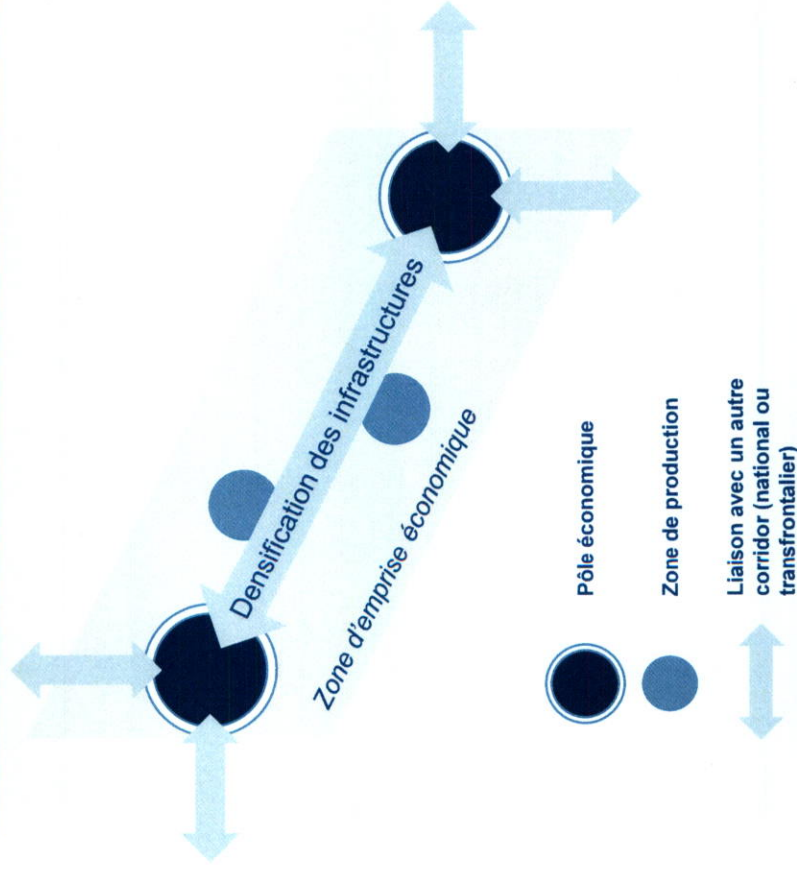
Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

3 concepts et notions utiles pour appréhender les travaux réalisés



Aire géographique « linéaire » qui relie, au moyen d'infrastructures (transport, énergie, télécommunications) existantes ou potentielles, des pôles majeurs d'activités économiques constituant des priorités nationales de développement en termes de création d'emploi et de valeur ajoutée

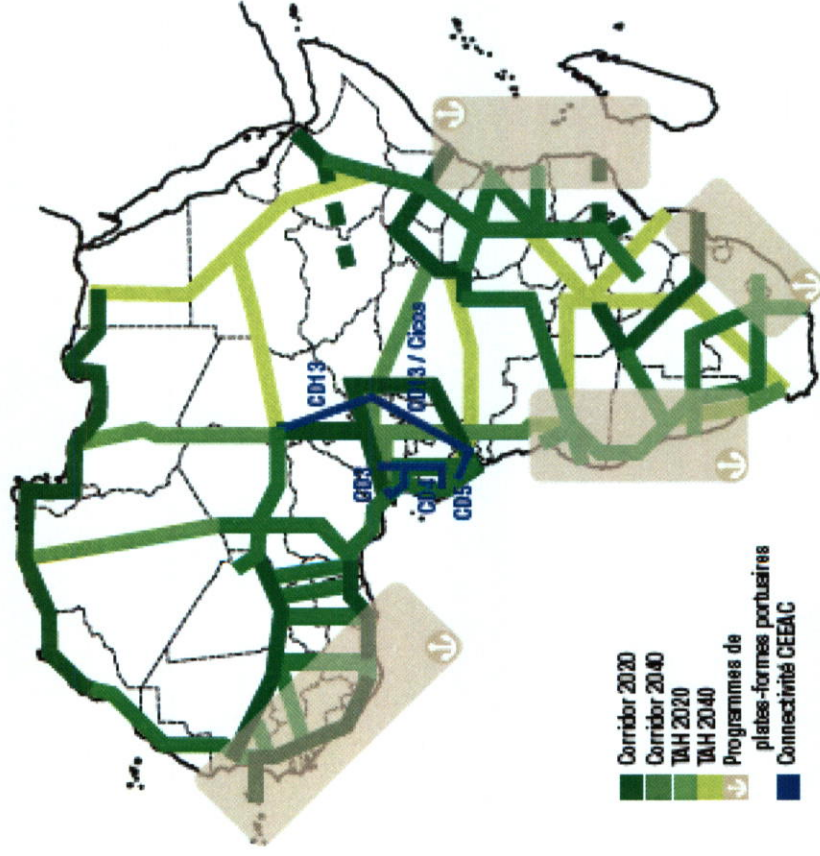


- Les corridors sont l'expression géographique d'une politique nationale visant un développement régional équilibré.

- Plusieurs types de corridors sont possibles (multinationaux/transfrontaliers, régionaux/nationaux, de développement économique, d'infrastructures...)

La définition et le choix d'un corridor permettent d'identifier les projets indispensables et prioritaires d'infrastructures de transport (route, aéroport, port, zone intermodale), de télécommunications (couverture de réseau, Internet), d'énergie (électricité, hydrocarbures) ou encore de formation (école, université).

Exemple : corridors de transport *



* Source : Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA)

Le développement d'un corridor permet :

- d'intégrer les infrastructures existantes et les facteurs sociaux-économiques pour promouvoir la création d'emploi, la qualité de vie et le développement économique
- d'augmenter les opportunités économiques et l'intégration des entreprises situées dans le corridor grâce à un accès facilité aux infrastructures

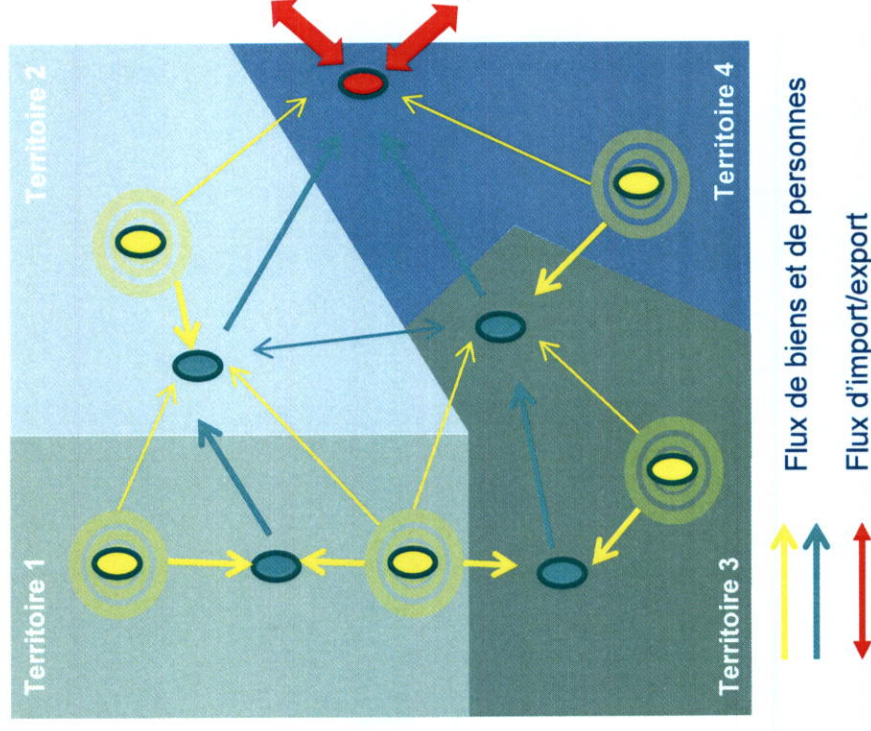
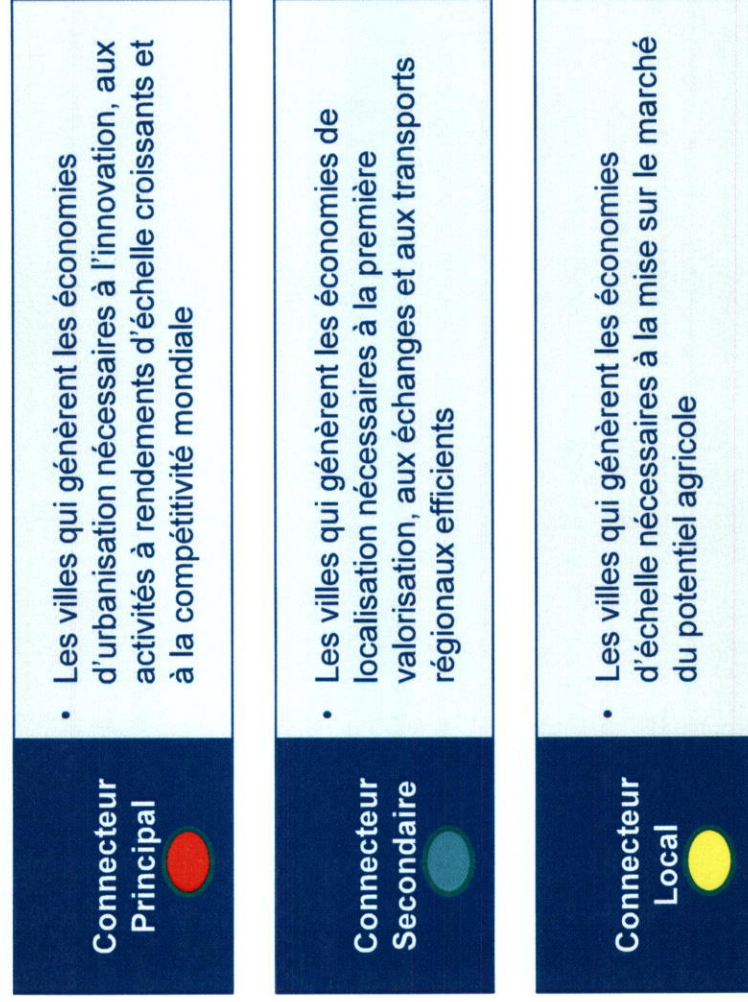
■ Les corridors de développement sont des outils sélectionnant des zones sur lesquelles les moyens de communication doivent être optimisés par des projets d'infrastructures.

■ Ces infrastructures supporteront le développement de projets économiques permettant la synergie et l'interdépendance d'activités sociales, économiques et culturelles des populations locales.

■ Les corridors de développement fournissent un cadre permettant de configurer, sélectionner, prioriser et promouvoir l'infrastructure nécessaire aux projets d'investissements par secteur d'activité selon le potentiel, les ressources et les opportunités locales dans le cadre d'un réseau national

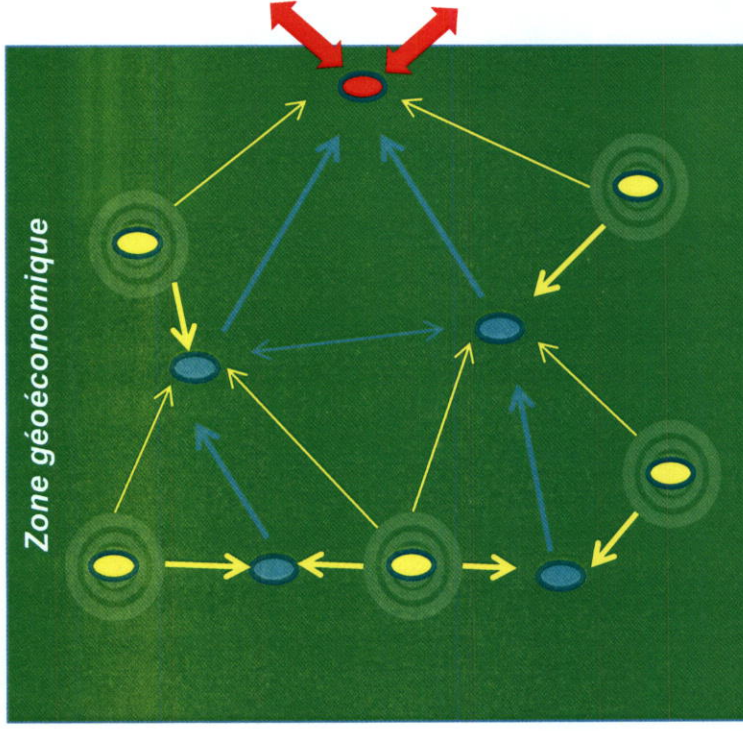
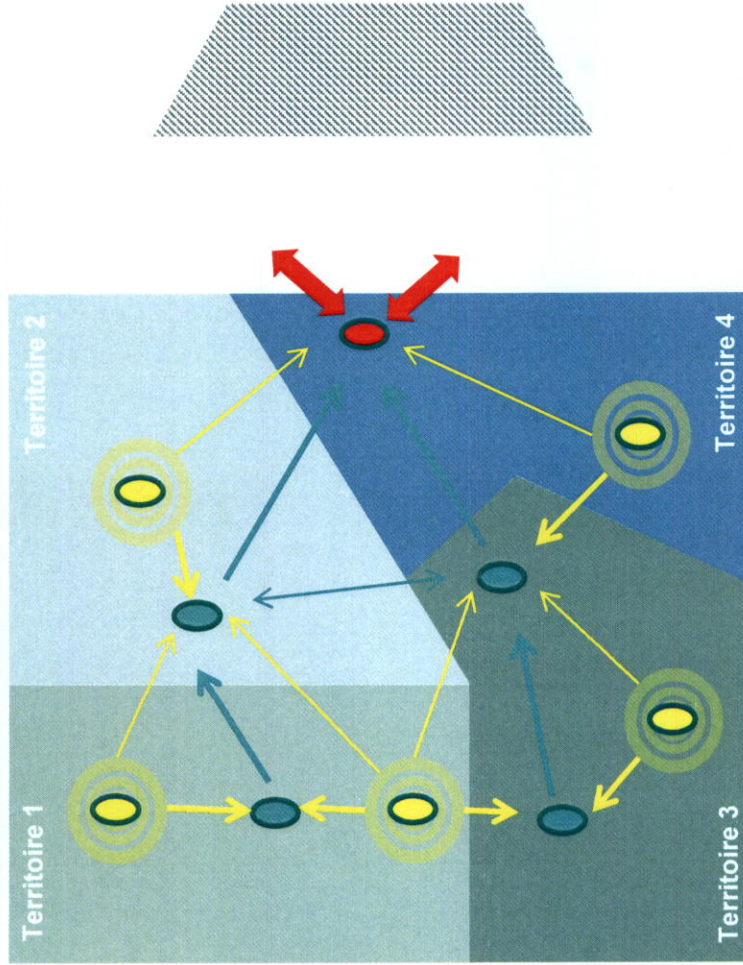
Le concept de connecteur

Un connecteur économique est une ville qui joue un rôle stratégique dans l'économie d'un pays, car il concentre les productions de son territoire d'influence et leurs permet d'accéder à un marché économique de taille supérieure



La notion de pôle économique s'appuie sur le concept de connecteur économique

La notion de zone géoéconomique



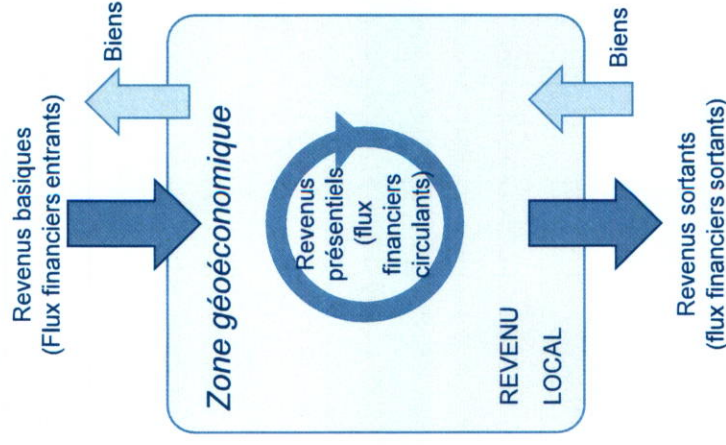
- Une zone géoéconomique (ou bassin de production) est un regroupement de territoires, maillé par un réseau de transport reliant les connecteurs entre eux.
- Les territoires de la zone disposent d'un bassin de population et de consommation significatif, partagent les mêmes natures de productions et des problématiques similaires (productivité, mise en marché, logistique...).
- Les productions d'une zone géoéconomique sont suffisamment importantes au regard des tailles économiques critiques nécessaires pour accroître la valeur ajoutée locale (transformation)
- La zone géoéconomique a vocation à être forte économiquement : elle est le lieu privilégié pour impulser un développement économique optimal

Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

La méthodologie utilisée s'appuie sur la théorie de la base économique exportatrice

L'économie d'un territoire dépend des flux financiers entrants et circulants localement et des flux financiers sortants



Le développement d'activité présentesielles :

- permet de favoriser la **captation de nouvelles bases économiques** (résidentielles, touristiques)
- **stimule la consommation locale** de biens et services
- Permet une **meilleure circulation de la richesse** au niveau local
- Permet de **réduire les flux financiers sortants**

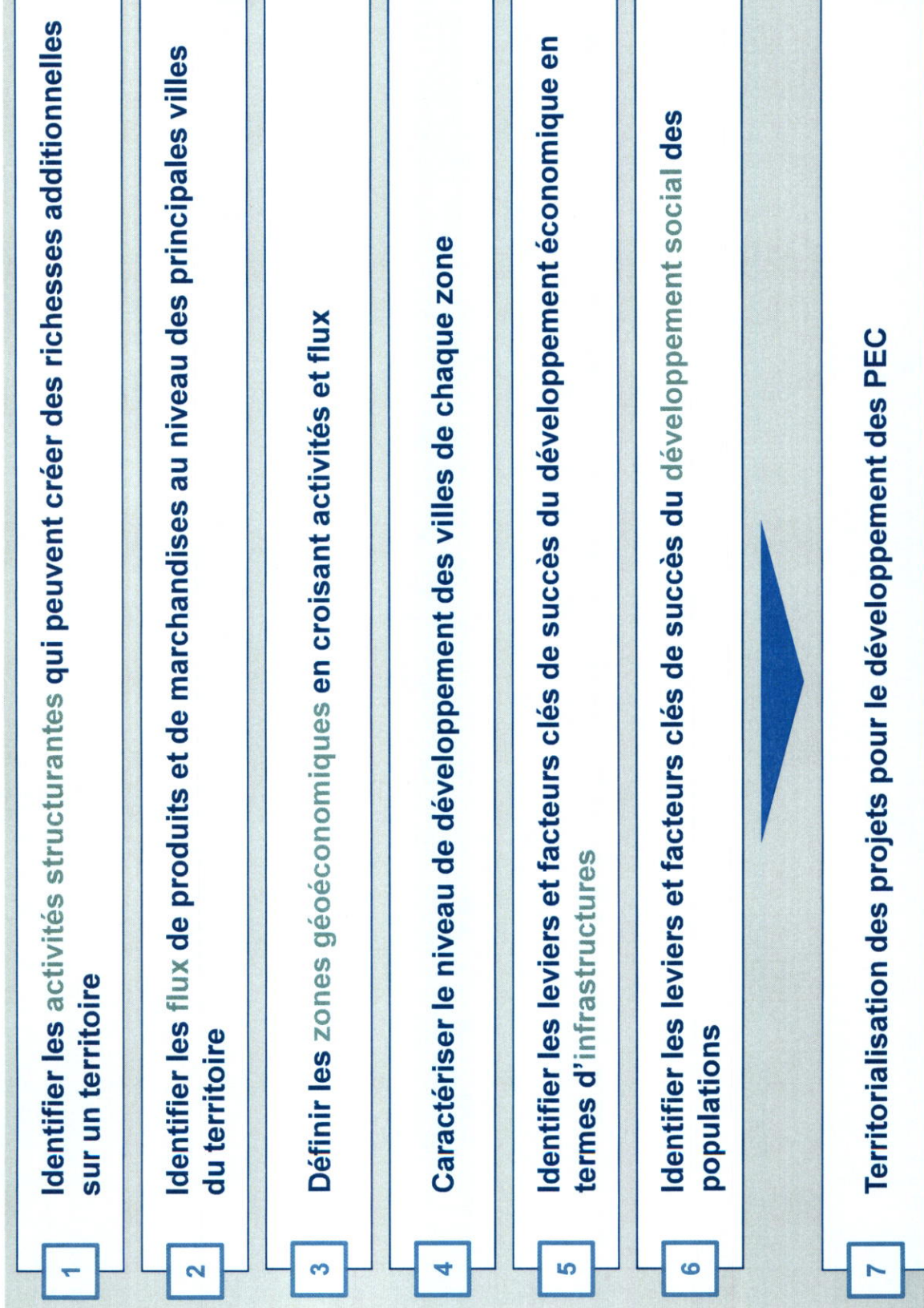
- **Maximiser la richesse d'un territoire** implique de maximiser la richesse créée et la richesse captée, et de minimiser les évasions de richesse et d'en assurer la circulation.
- **Plus la consommation locale est élevée, plus le revenu local l'est également.**

Source : Douglass North

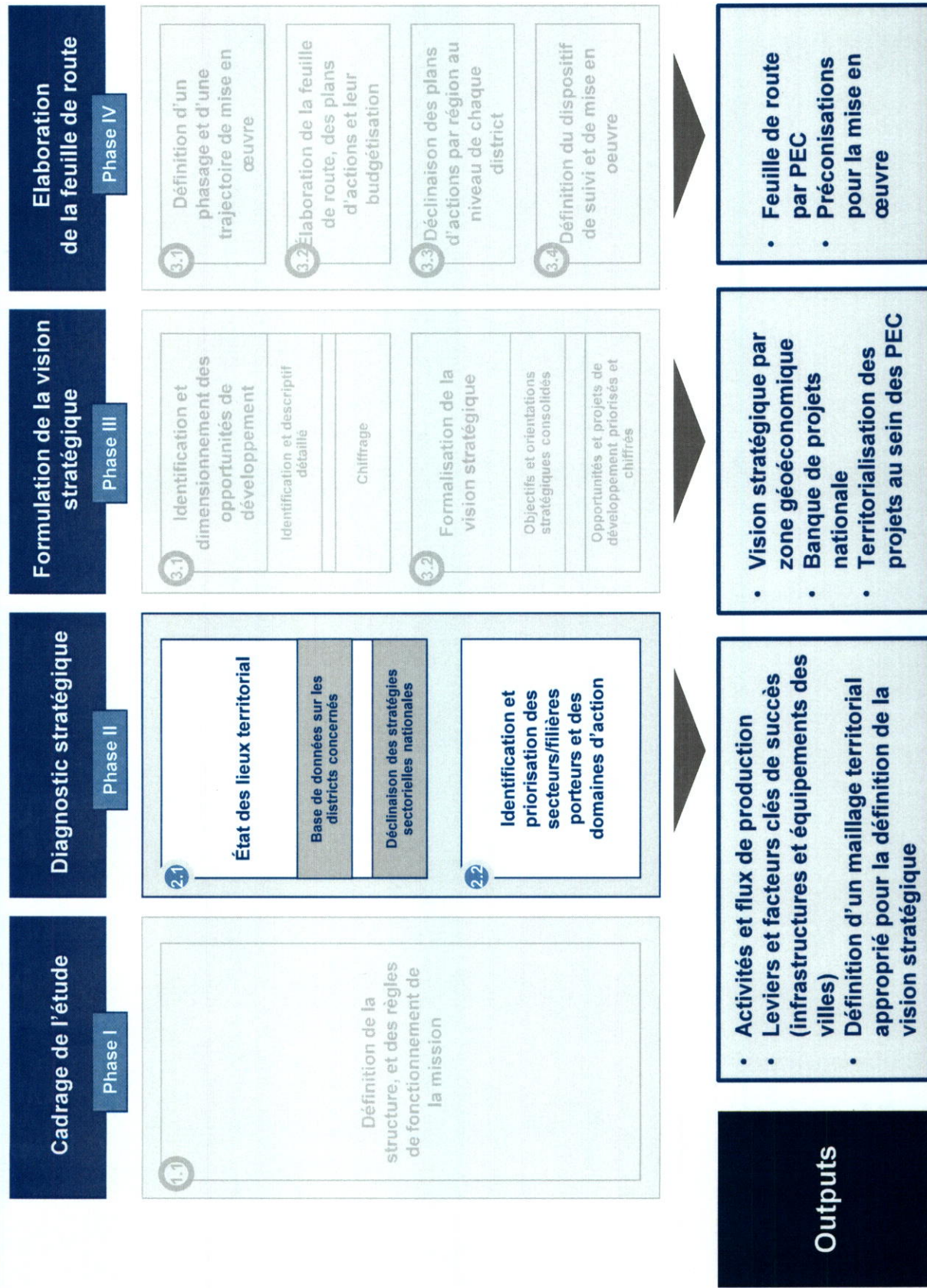


Synthèse des travaux

Cette méthodologie permet progressivement d'identifier les villes propices à l'implantation d'un PEC



Les phases de l'étude ont permis progressivement l'atteinte des objectifs fixés, en accord avec la démarche méthodologique retenue



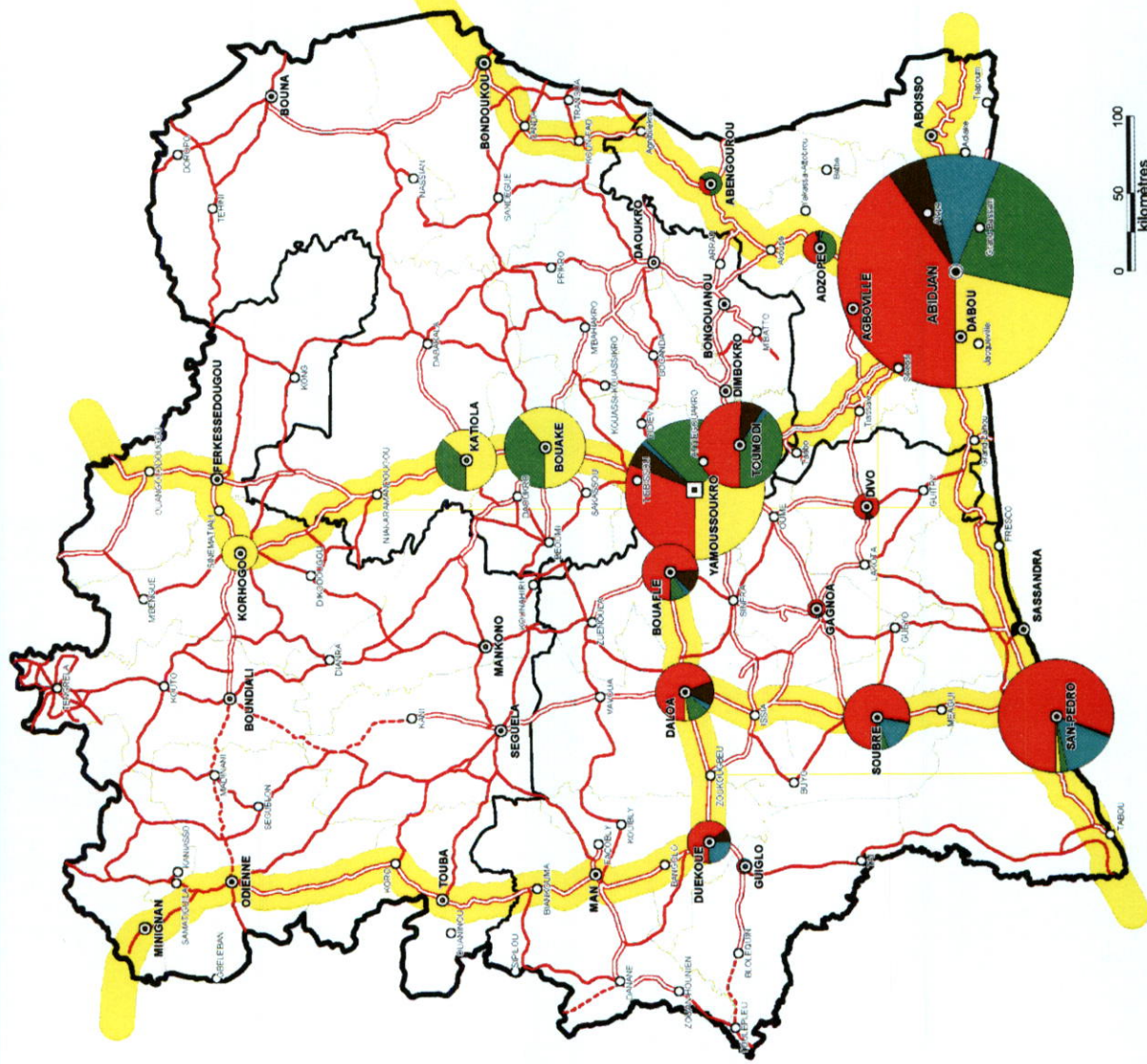
Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

-1/2-

Les flux des principales productions ont été modélisés et analysés





- Plusieurs villes jouent un rôle important dans la connexion des productions locales avec les marchés économiques.
- Elles sont reliées entre elles par 5 corridors terrestres par lesquels transitent les flux de production
- La grande majorité de la valeur est créée à Abidjan et, dans une moindre mesure, à San Pedro où l'on trouve les unités de transformation
- Yamoussoukro « voit passer » des flux significatifs de marchandises

Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -1/10- Constat

La segmentation du territoire national à la maille régionale s'est révélée non optimale pour impulser un développement additionnel

Les grandes vocations des territoires ont été identifiées à travers la caractérisation de leurs principales productions sur la base des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire actualisées

Les volumes et la localisation des principales productions tous secteurs confondus ont été analysés au regard des tailles économiques critiques nécessaires pour accroître la valeur ajoutée locale (transformation)

Cette analyse a montré que :

- Les productions des ex-Districts, et a fortiori des régions, atteignent rarement la taille critique pour permettre une plus grande valeur ajoutée à cette maille territoriale
- Il existe des similarités/complémentarités/synergies de production entre ex-Districts à exploiter

Nécessité d'imaginer et de formuler un niveau de maillage territorial qui permette d'envisager un développement économique compétitif.

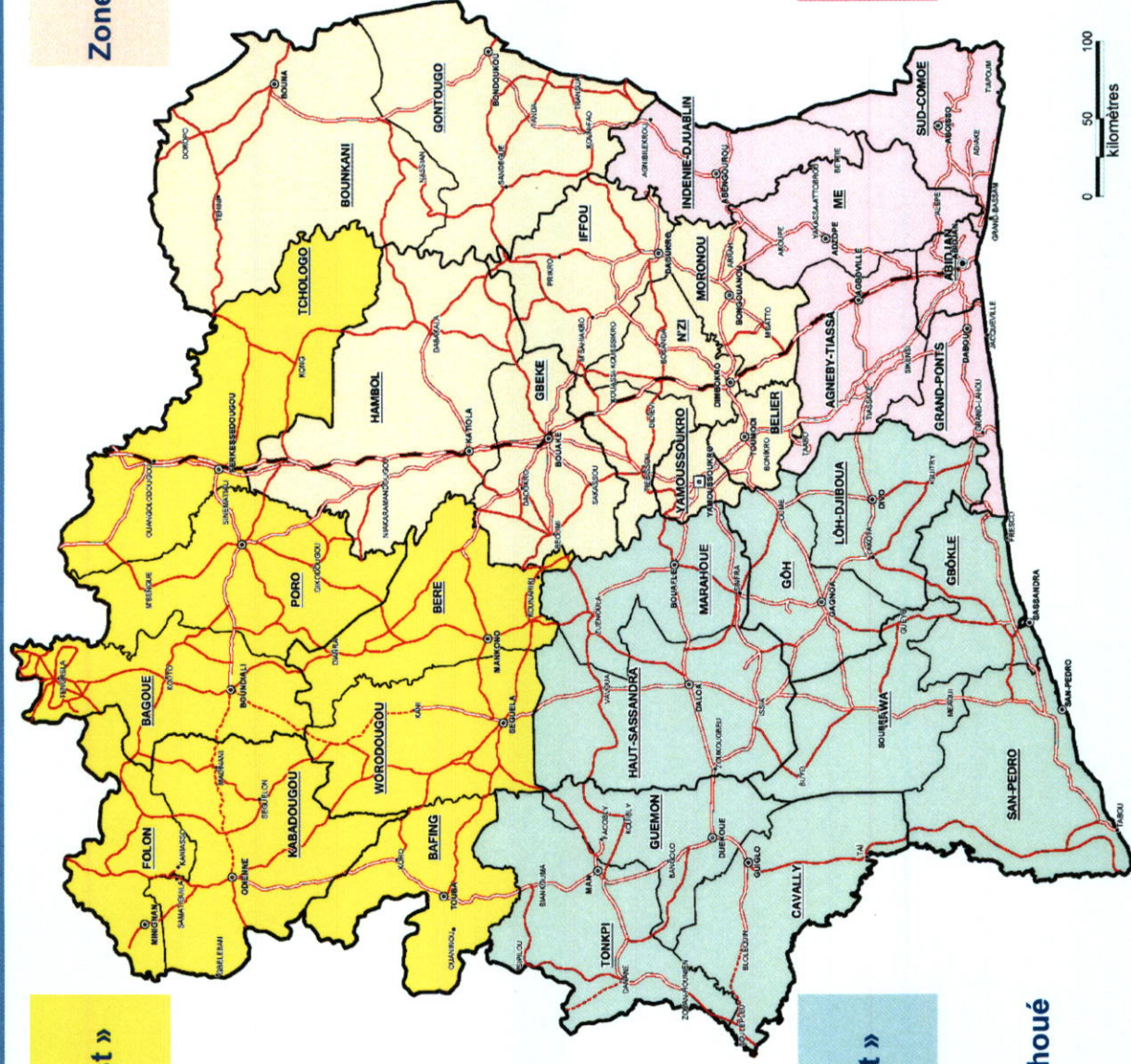
L'analyse croisée des activités et des flux fait ressortir 4 grandes zones géoéconomiques

Zone « Nord Ouest »

- Denguélé
- Woroba
- Savanes

Zone « Centre Nord-Ouest »

- Vallée du Bandama
- Zanzan
- Lacs
- DA Yamoussoukro



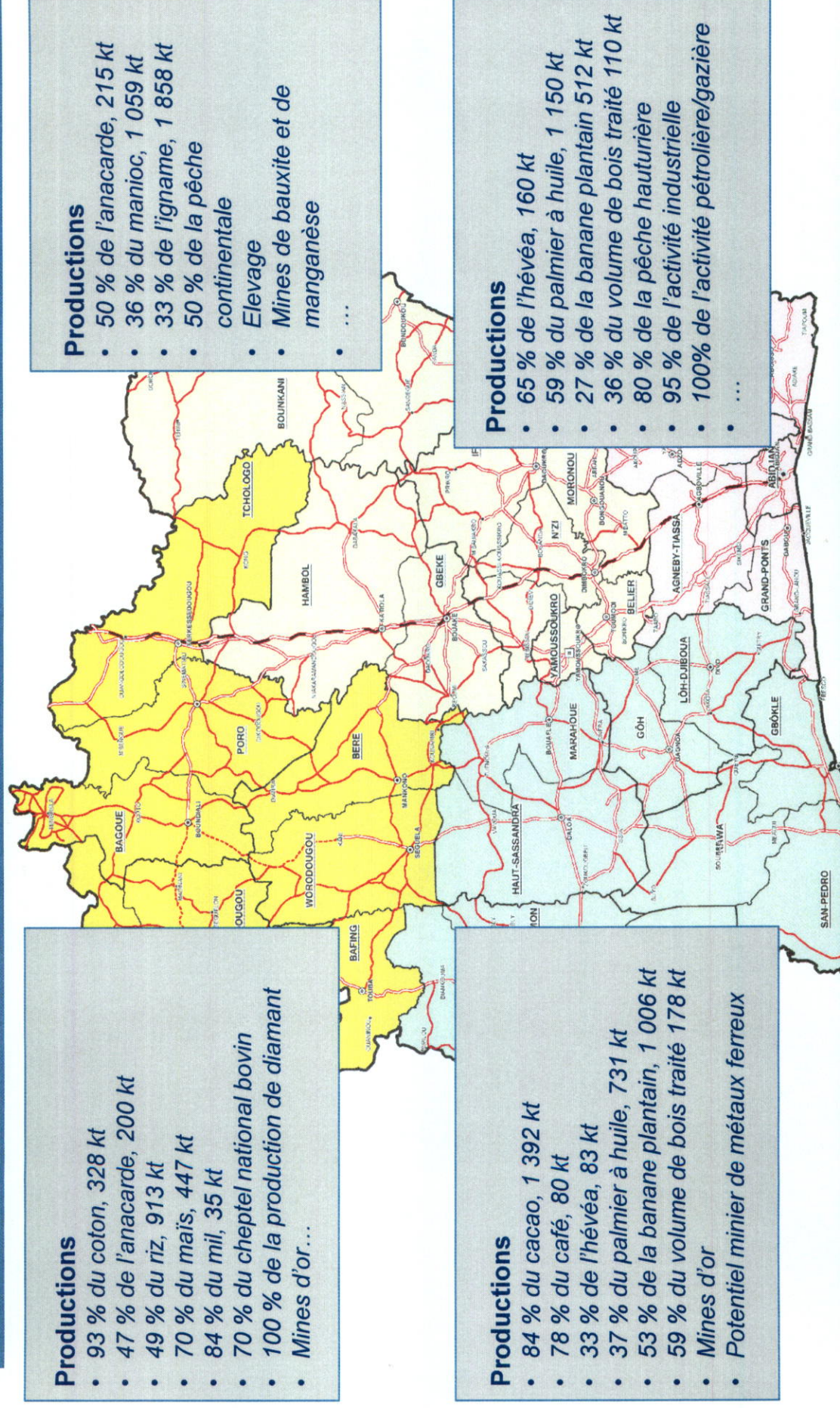
Zone « Sud-Ouest »

- **Montagnes**
- **Bas-Sassandra**
- **Sassandra-Marahoué**
- **Gôh-Djiboua**

Zone « Sud-Est »

- Lignes
- Comoe
- DA Abidjan

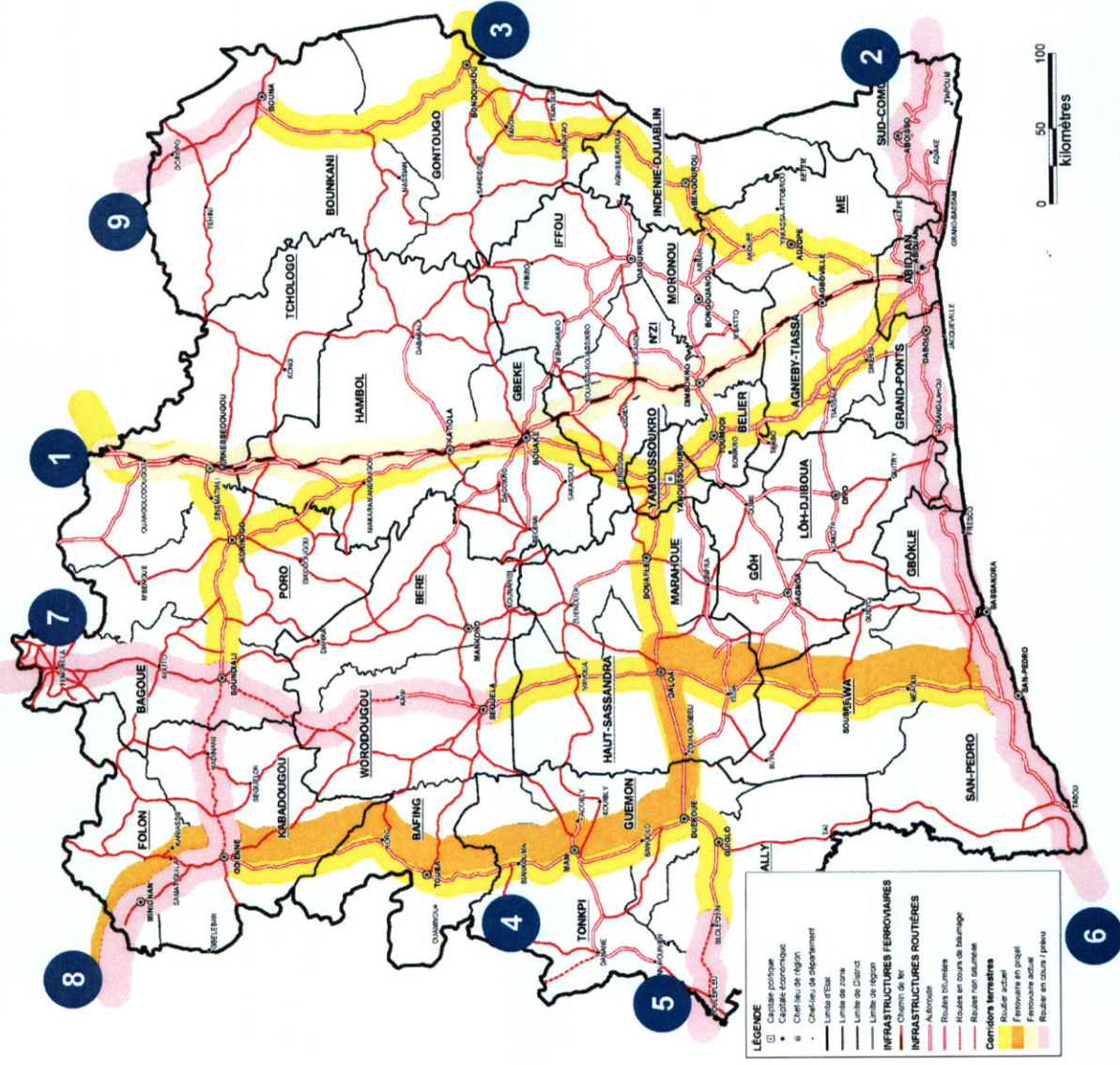
Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -3/10- Chaque zone dispose des ressources lui permettant d'envisager un développement économique durable et équilibré



Les Districts Autonomes de Yamoussoukro et Abidjan, qui sont respectivement inclus géographiquement dans les zones Centre Nord-Est et Sud-Est, bénéficieront d'un traitement particulier (6 zones au total)



Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques –4/10- Ces zones sont globalement connectées entre elles et avec la sous-région via plusieurs corridors terrestres

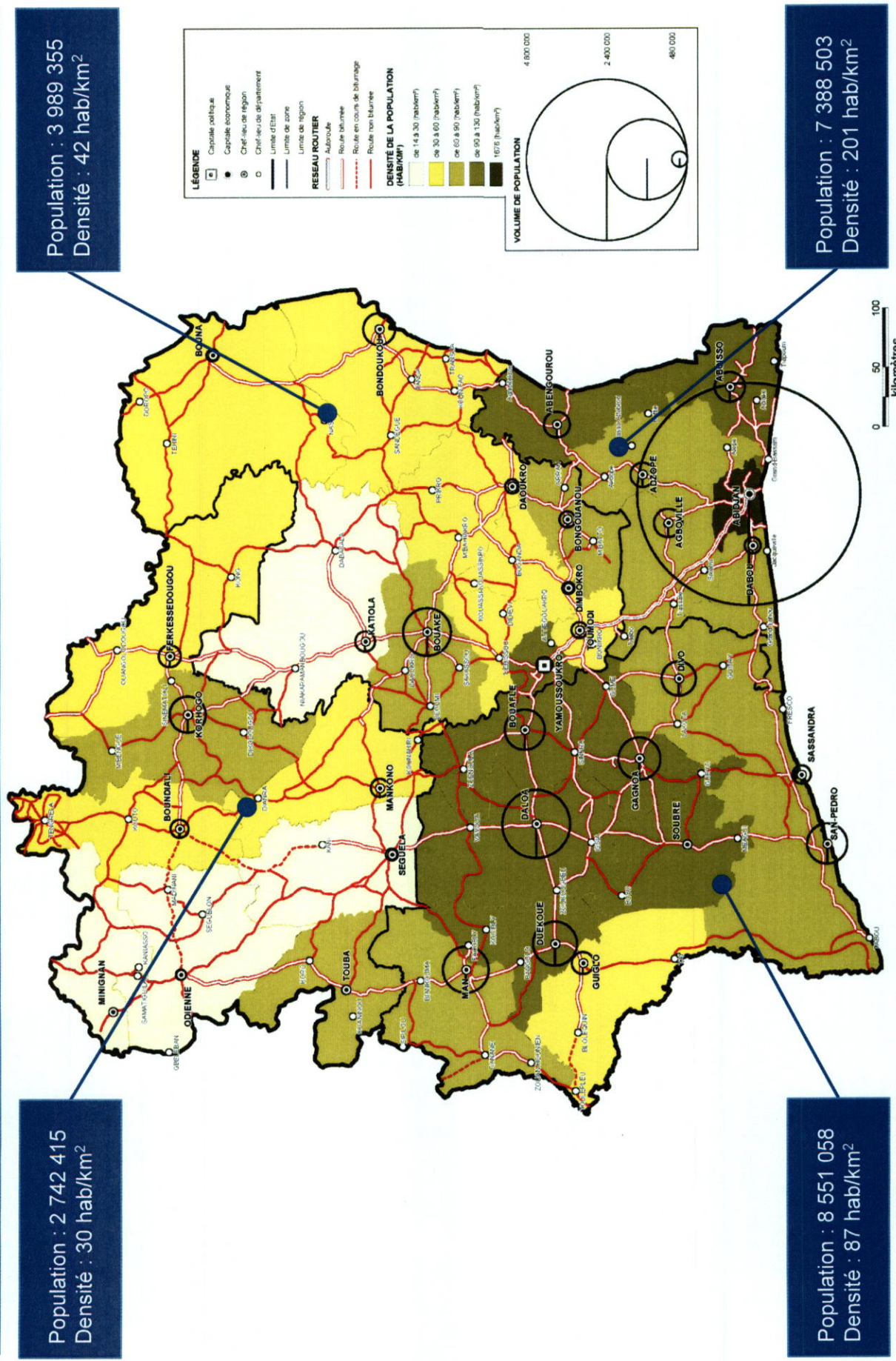


- 1 Le corridor nord relie Abidjan à Ouagadougou par une liaison routière et ferroviaire
- 2 À l'est, la Côte d'Ivoire est reliée à Lagos par une route qui traverse Aboisso
- 3 A l'est, une autre liaison avec le Ghana par Bondoukou
- 4 A l'ouest, la Guinée via Man
- 5 A l'ouest, la Guinée via Toulépleu
- 6 À l'ouest, le Libéria via Tabou
- 7 Au sud, mise en œuvre du corridor San Pedro-Boundiali
- 8 A l'ouest, la mise en œuvre du corridor Bamako-Zantiebougou-San Pedro
- 9 A l'est, mise en œuvre du corridor Bondoukou-Burkina Faso

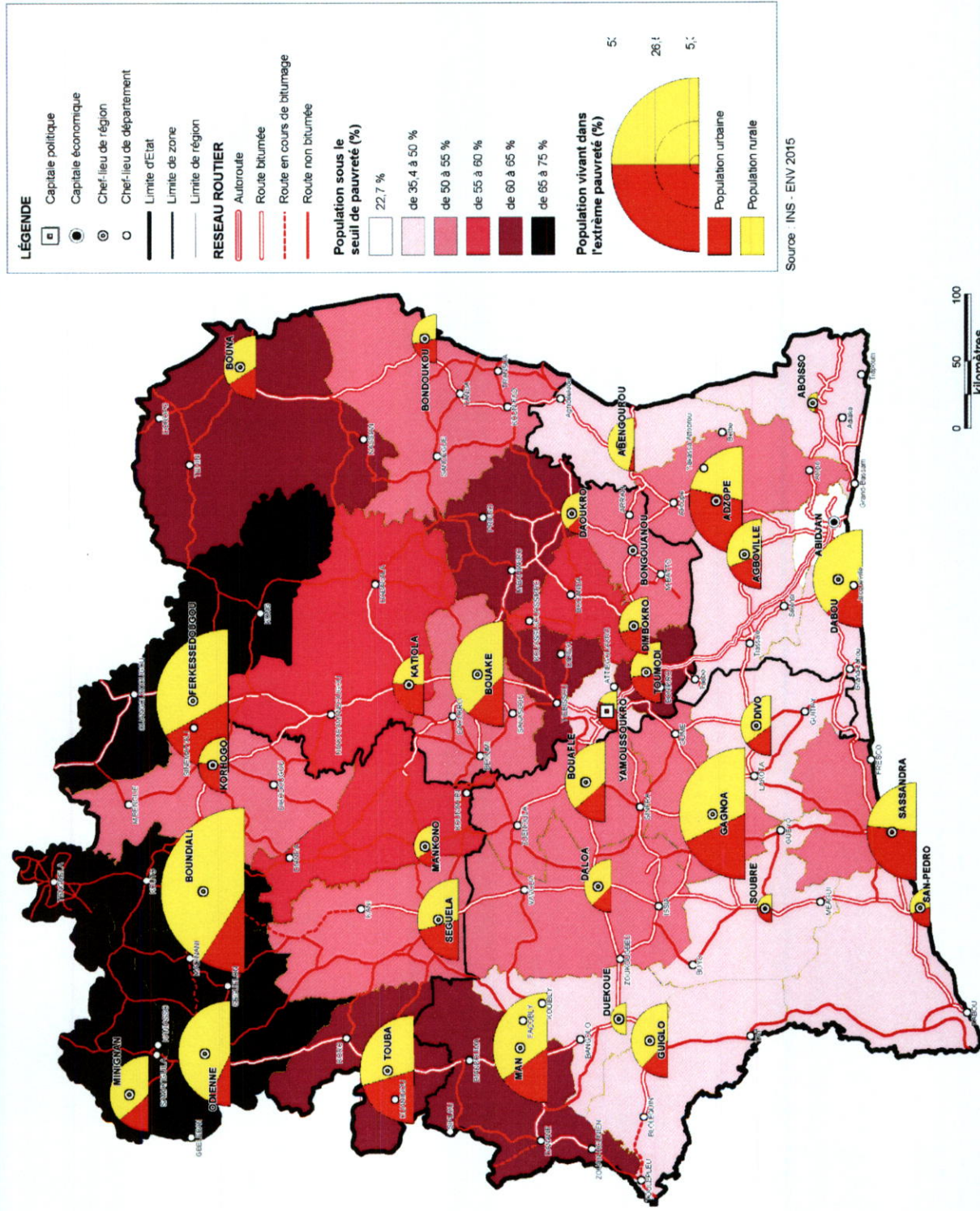
Des axes radiaux pour la plupart
Peu d'axes transversaux



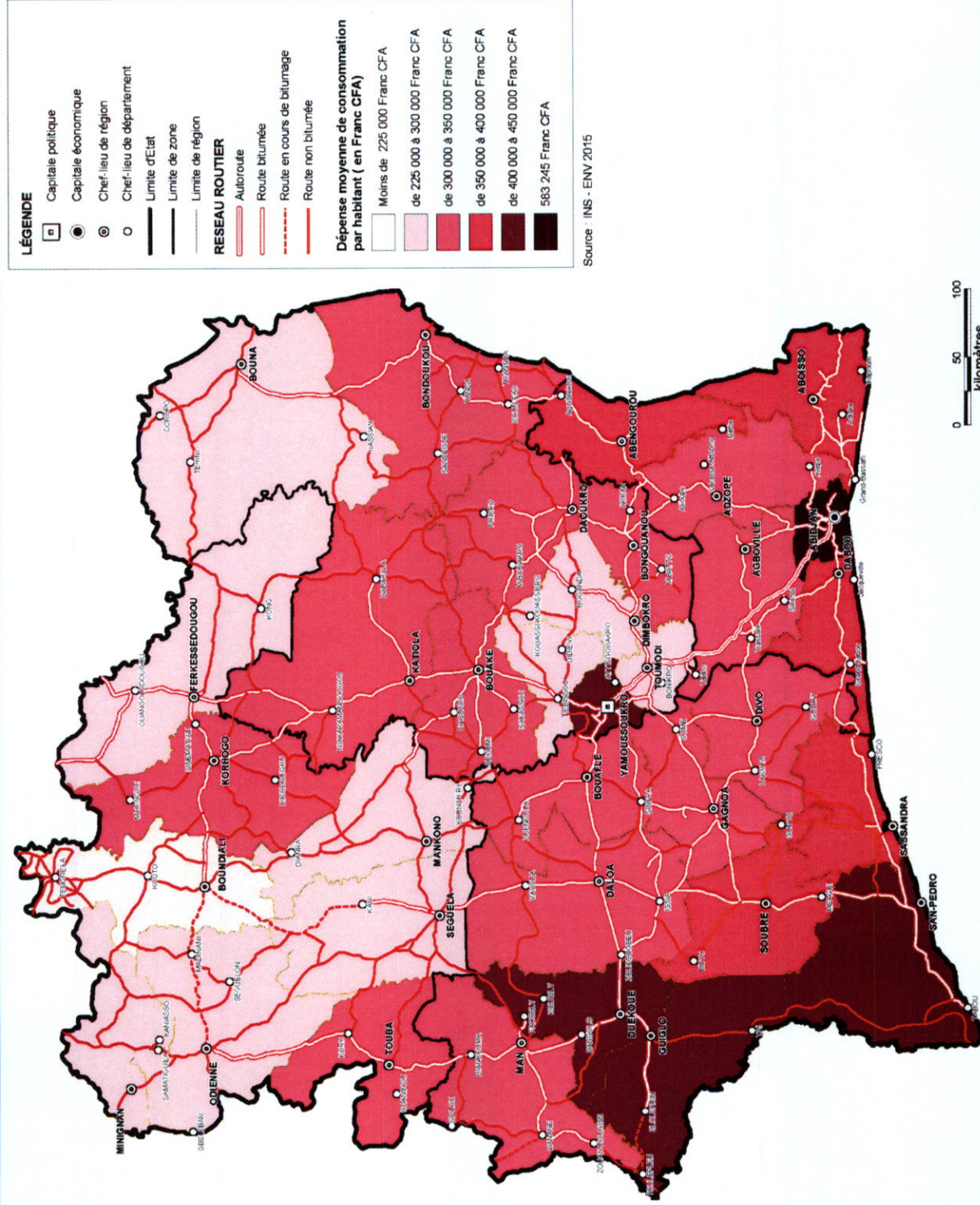
Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -5/10- L'analyse fait ressortir des disparités démographiques Nord-Sud, avec 70% de la population nationale au Sud



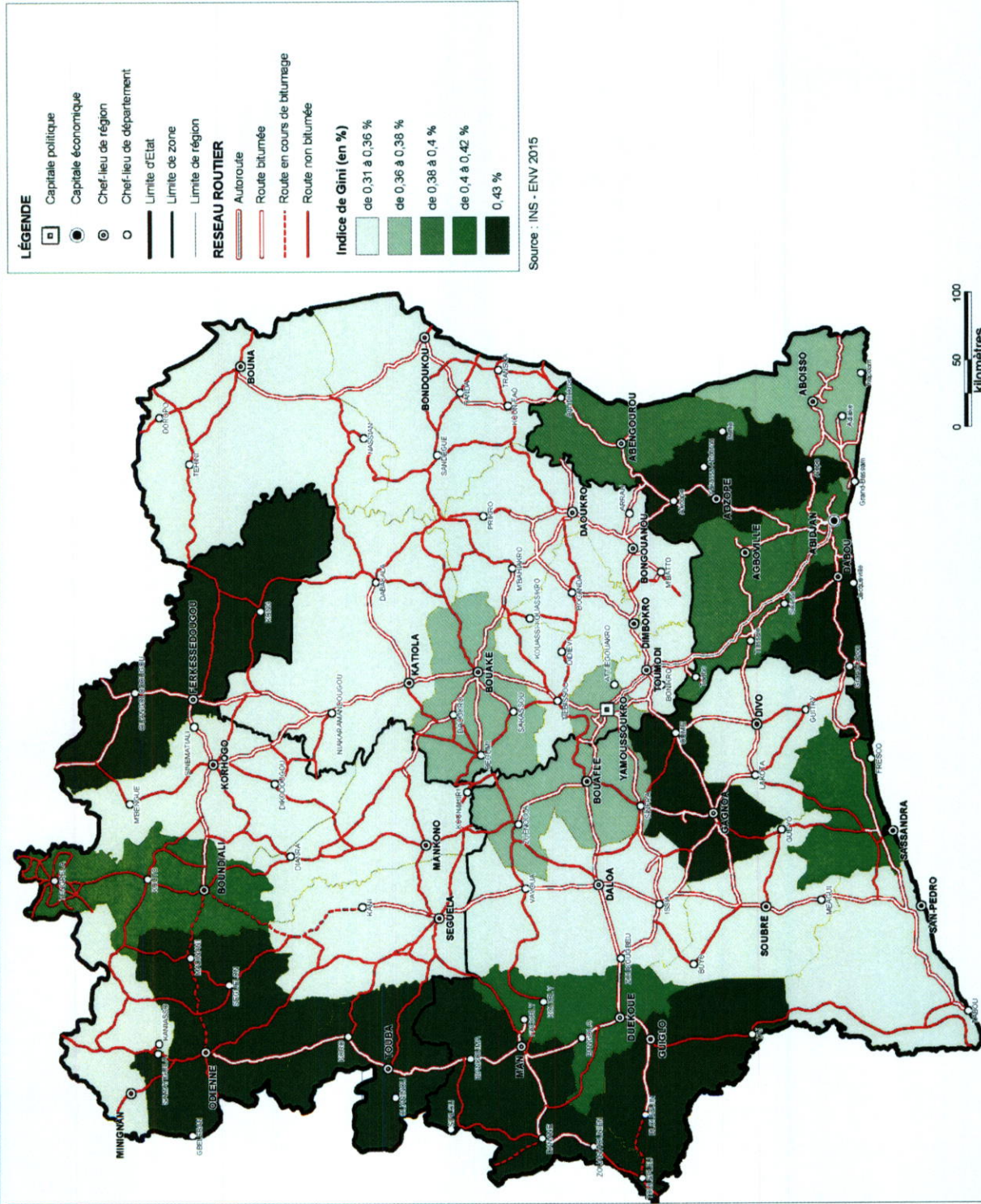
Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -6/10- Les zones du Nord, peu peuplées, affichent les taux de pauvreté les plus élevés



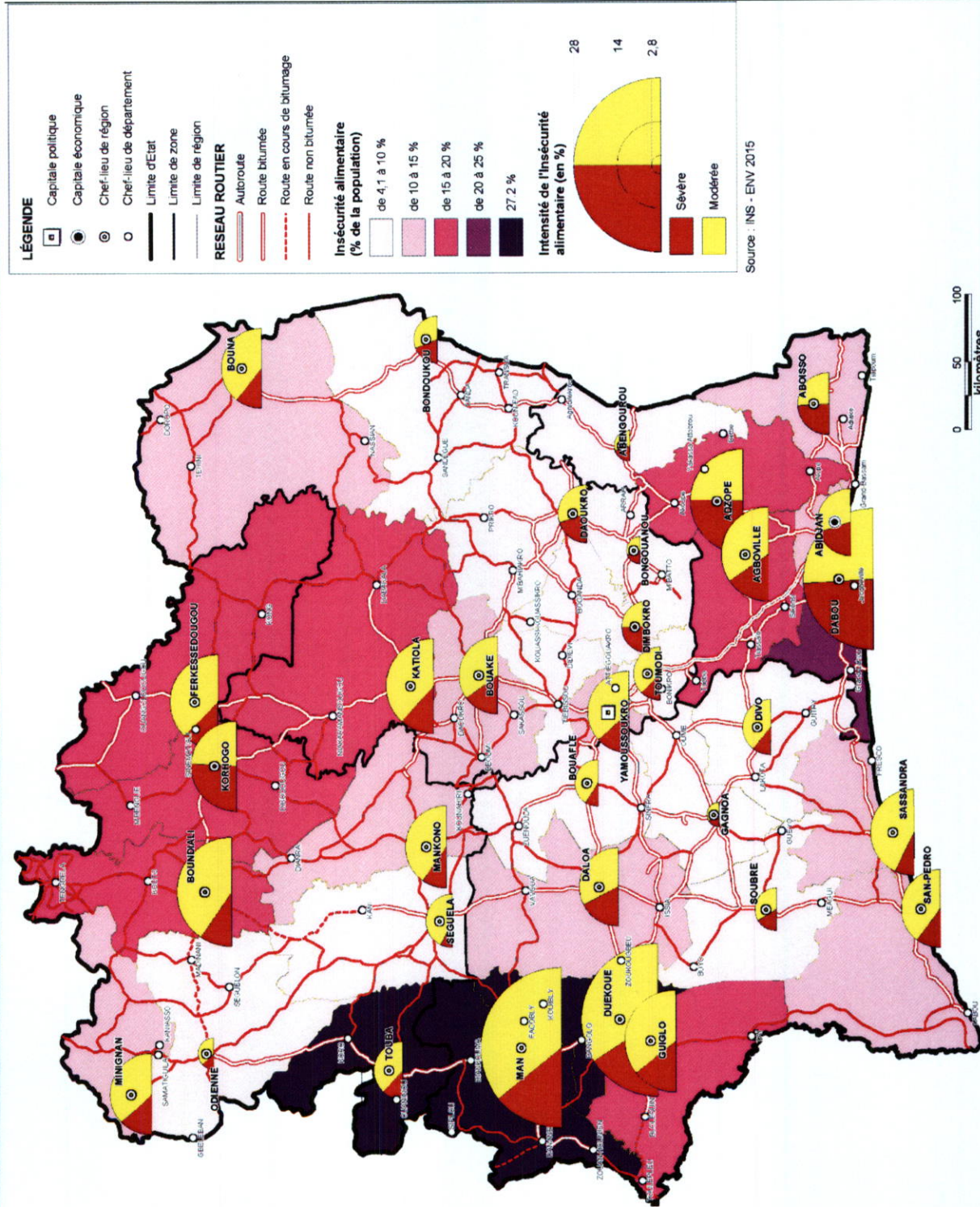
Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -7/10- Les zones du Sud sont celles où les ménages ont les dépenses de consommation les plus élevées



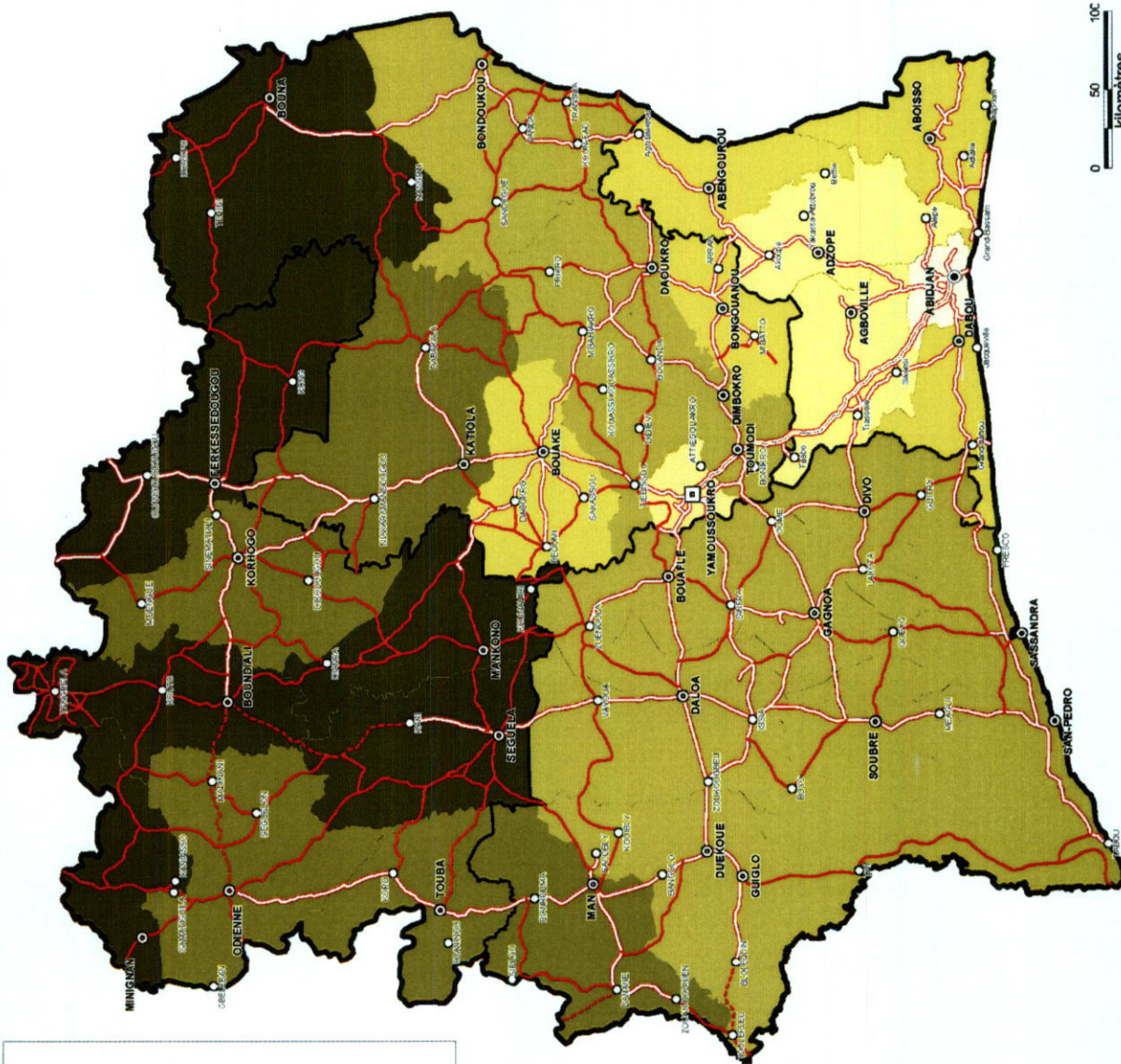
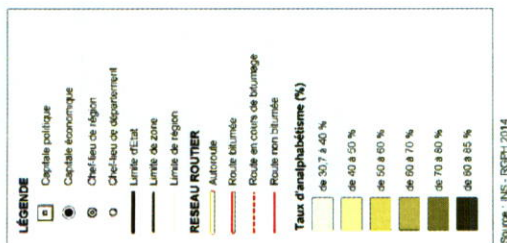
Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -8/10- Les inégalités de revenus touchent par contre l'ensemble des zones



Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -9/10- L'insécurité alimentaire touche également chaque zone



Diagnostic – Identification et caractérisation des zones géoéconomiques -10/10- L'alphabétisation des populations illustre aussi un certain clivage entre les zones du Nord et du Sud



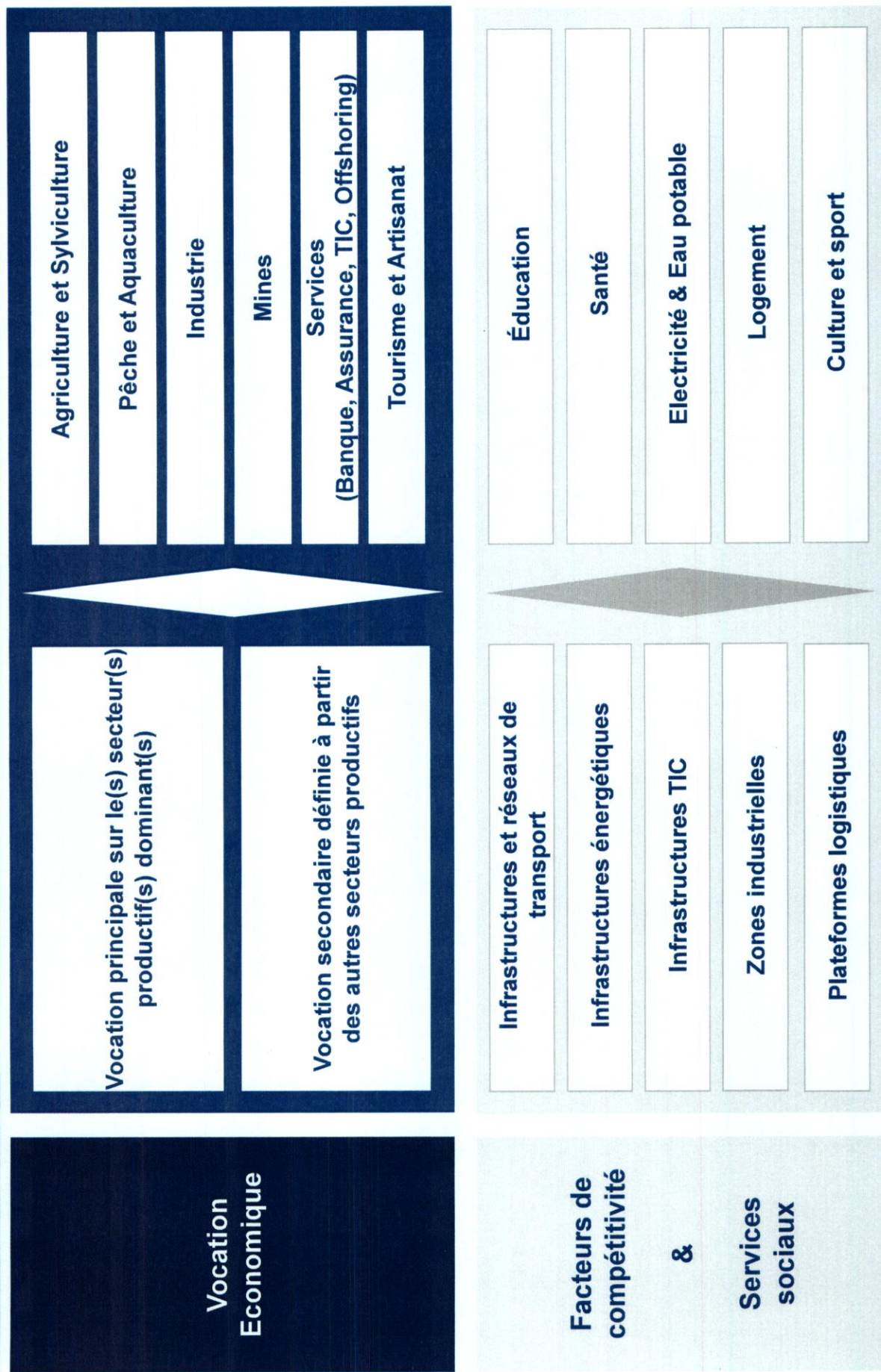
0 50 100
kilomètres

Conclusions :

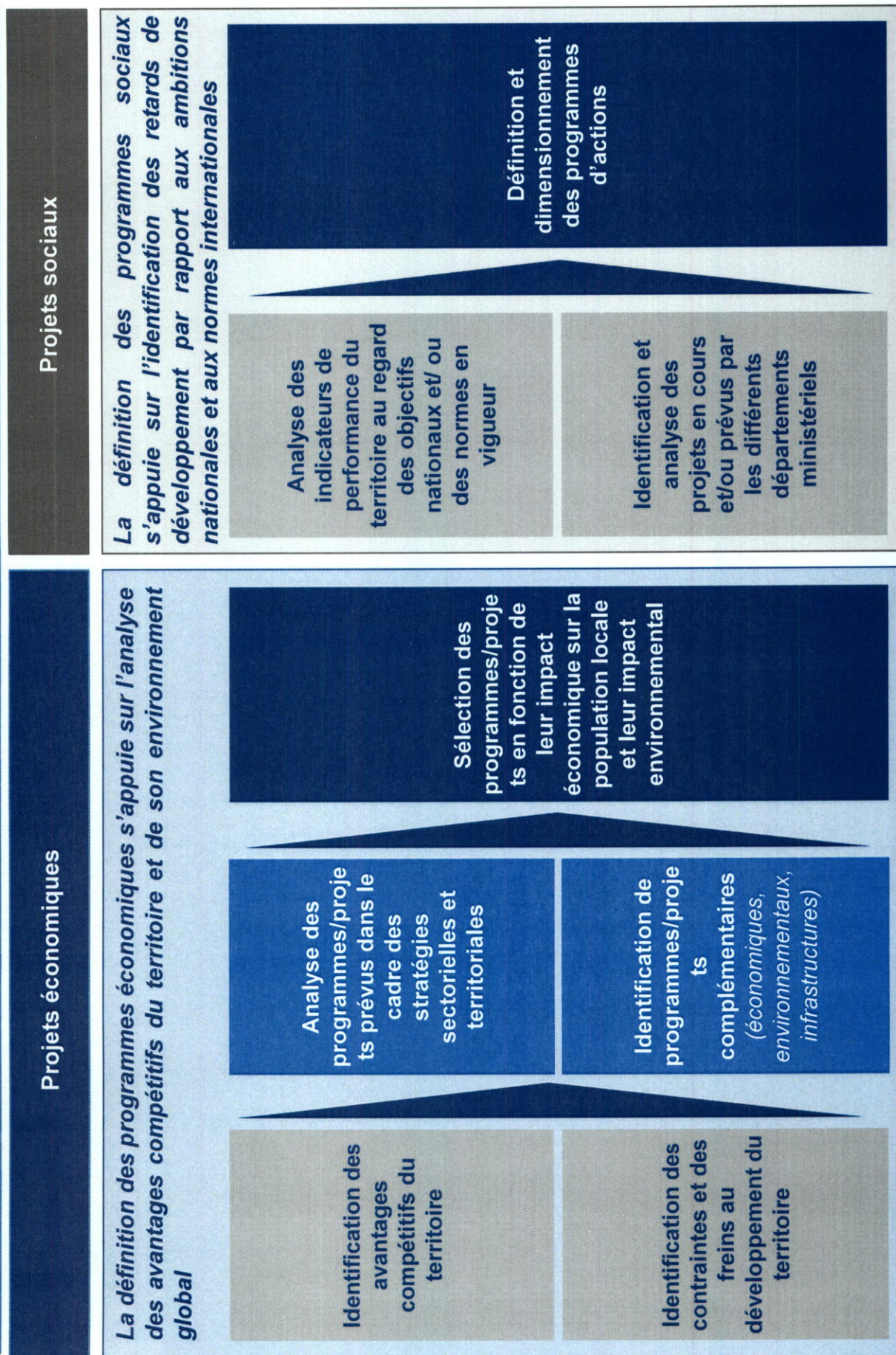
- Si les zones ont une cohérence d'un point de vue économique, chacune a par contre des problématiques sociodémographiques qui lui sont propres
- Les projets à mettre en place sur le territoire pour faire émerger les pôles économiques compétitifs devront donc :
 - S'appuyer sur les grandes vocations économiques de chaque zone, et également...
 - Contribuer à réduire les disparités constatées localement pour proposer aux populations un meilleur cadre de vie



Chaque zone géo-économique aura une vocation économique, qui sera soutenue par le développement de facteurs de compétitivité et la mise à niveau des services sociaux



L'élaboration des PEC dans chaque zone s'appuiera donc sur la définition de projets productifs et de projets à composante sociale



Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

Vision stratégique

La vision du développement de chaque zone doit répondre à un double enjeu, économique et social



Citoyen

Un territoire attractif

- Améliorer les conditions de vie de tous les citoyens : accès aux infrastructures de base, à un système éducatif et à une offre de soin de qualité
- Favoriser leur épanouissement : cadre de vie agréable (culture, sport, etc.) et identité locale renforcée

Entreprise

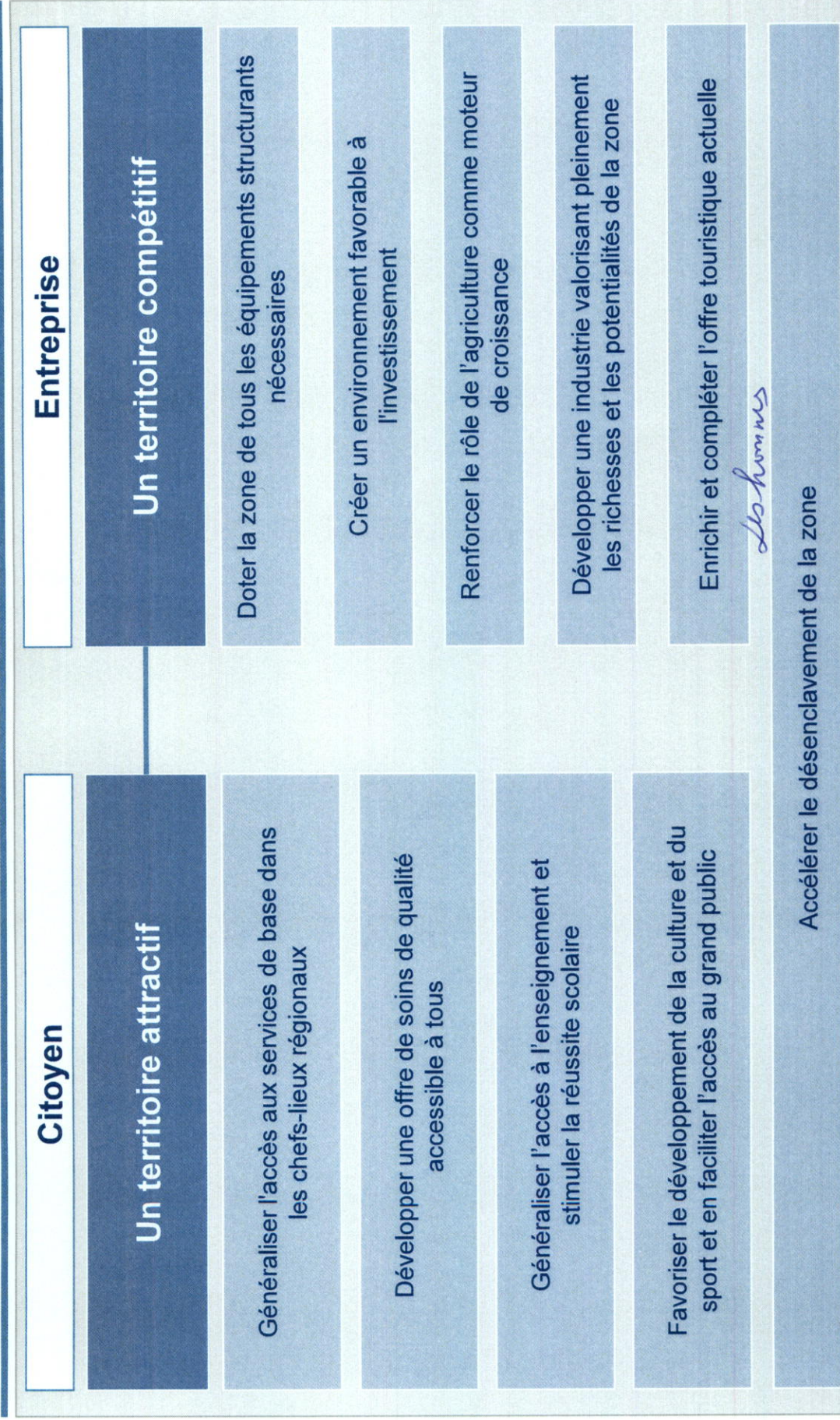
Un territoire compétitif

- Mettre en place les pré requis nécessaires à la création et au développement des entreprises en termes de :
 - Infrastructures (routes, zones d'activités économiques, télécoms, etc.)
 - Ressources humaines
 - Climat général des affaires



Vision stratégique

Elle repose sur 2 piliers, déclinés en objectifs (ou dossiers) stratégiques adaptés aux spécificités de chaque zone



L'ensemble des projets constituant les dossiers stratégiques forme la banque de projets nationale



Banque de projets

Illustration avec le dossier stratégique « Renforcer le secteur agricole comme moteur de croissance »

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Renforcer la vocation agricole de la zone Nord-Ouest, principale zone de production de riz et de maïs
- 700 000 ha de plantations de riz → 55 % de la production de riz pluvial

Impacts attendus

Illustration Zone Nord-Ouest

16 000 Superficie (ha)

165,3 Investissements (MMFFCFA)

2 100 Emplois

Projets prévus dans la zone Nord-ouest

Filière Riz	1	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	2	Installation de silos de stockage et de conservation
	3	Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz
Manioc & Igname	4	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
Filière maraîchère	5	Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain
Filière fruitière	6	Création de stations de conditionnement des produits maraîchers
Maïs/Soja	7	Développement de projets agro-industriels autour de la mangue
	8	Projet intégré de production d'alimentation animale à base de maïs et de soja
Projets multi-filières	9	Création de plateformes multi-services
	10	Mise en place d'un réseau de champs-écoles
	11	Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique



Banque de projets

146 programmes et projets identifiés dans la banque de projets nationale

Projets productifs	78		Secteurs agricole et halieutique	48		Agriculture de rente	16	Facteurs de compétitivité	21		Grandes infrastructures	14		Infr. aéroportuaires	2		
						Agriculture vivrière	16							Infra. ferroviaires	4		
			Industrie			Elevage	7	Services de base			Infrastructures logistiques et de distribution			Infra. portuaires	2		
						Pêche et aquaculture	9							Infra. routières	3		
						Bois	3							Infra. NTIC	3		
						Cuir	1							Infra. logistiques	2		
						ICP	6							Marchés de détail	1		
						IEE	1							Marchés de gros	3		
						IMM	6							Zones Industrielles	1		
			Tourisme			Mines	2	Services de base			Services de base			Assainissement	4		
						Textile	1							Eau potable	1		
						Transverse	1							Electricité	4		
														Logement	3		
							9	Education			Santé			Autres services	4		
															9		
								Services de base			Culture et sport			Culture	4		
														Sport	4		

Nécessité de territorialiser ces programmes et projets pour définir les pôles économiques compétitifs

Nécessité de territorialiser ces programmes et projets pour définir les pôles économiques compétitifs



Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

La territorialisation des projets doit répondre à une double logique d'optimisation des investissements et des impacts sur les populations

Un Pôle Economique Compétitif doit être implanté sur un territoire où « l'effort d'investissement » pour impulser le développement est « soutenable » dans un délai « réaliste » et avec un impact « maximum » sur les populations

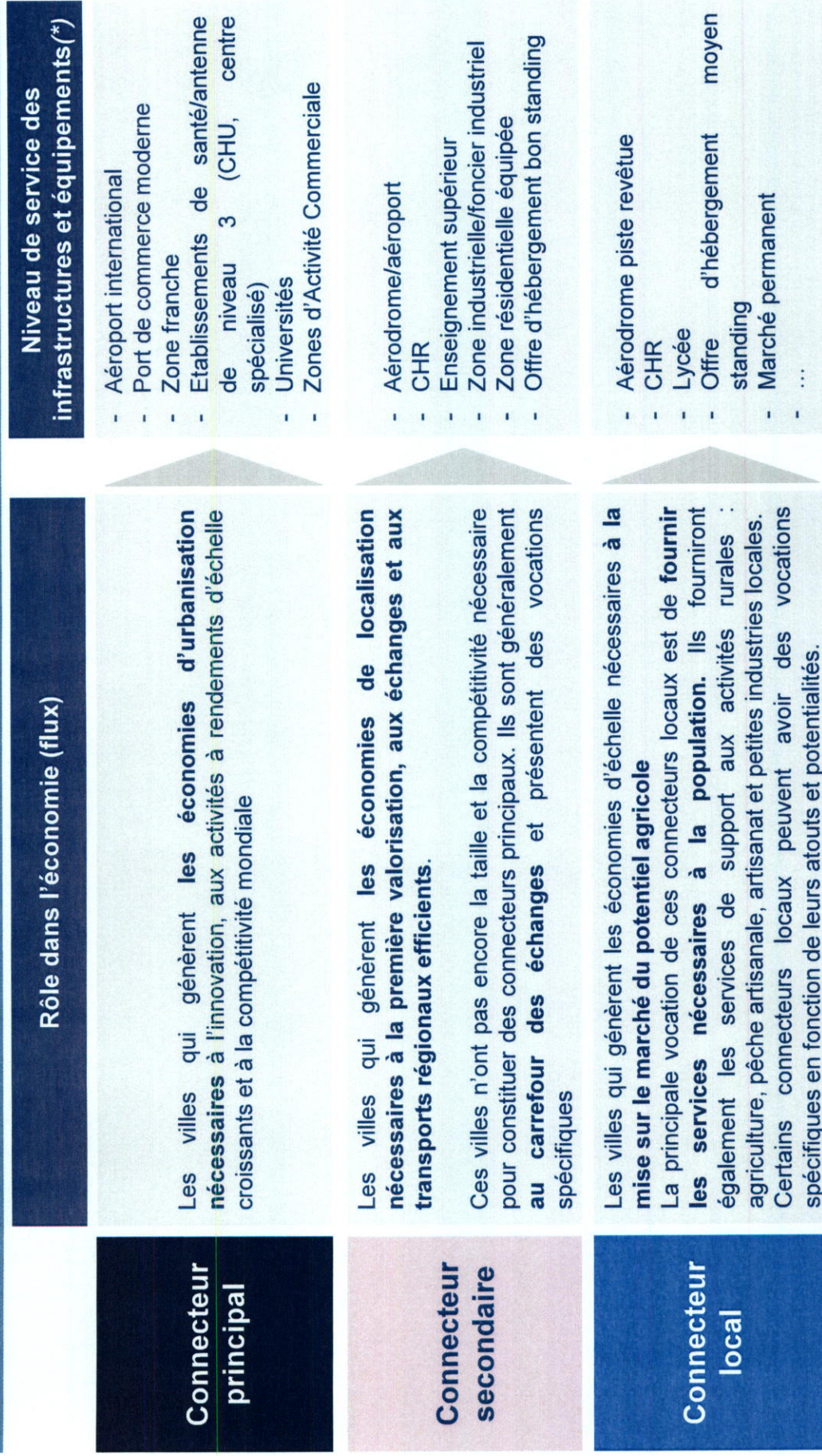
Les territoires qui disposent déjà d'un socle d'infrastructure de base, d'équipements et de services doivent être privilégiés pour un impact « rapide »

*L'Etat des infrastructures.
De Chapu regim*

Les chefs-lieux de région sont donc les villes les plus susceptibles d'accueillir les projets identifiés malgré l'existence de disparités en terme de niveau de développement

Mise en place d'une approche adaptée prenant en compte les situations de référence des chefs-lieux de région

L'approche a consisté à positionner les principales villes selon leur rôle dans l'économie et leur niveau d'équipements



Les villes ont été catégorisées entre elles, selon la typologie à 3 niveaux de connecteurs

Résultats

Positionnement des villes selon la typologie à 3 niveaux de connecteurs

7 Connecteurs principaux		7 Connecteurs secondaires		19 Connecteurs locaux	
KORHOGO	Capitale de la production cotonnière nationale et centre de production de viande bovine	ODIENNE	Pôle abritant des activités commerciales et agricoles importantes	FERKE.	Les connecteurs locaux sont des pôles économiques de rayonnement local abritant des activités diverses permettant leur émergence économique : • Commerce • Activités industrielles de travail des métaux • Production agricole et halieutique • Transformation agroalimentaire
BOUAKE	2 ^{ème} Pôle industriel du pays, pôle national du textile et point de passage N-S important	SEGUELA	Pôle à fort potentiel agricole et halieutique	BOUNDIALI	
BONDOUKOU	Capitale culturelle forte (ville aux 1 000 mosquées), dont l'économie repose sur la culture de l'anacarde	DIMBOKRO	Pôle à vocation industrielle axée autour du secteur du textile	TOUBA	
YAKRO	Capitale administrative et du savoir. Pôle touristique et culturel, porté sur la recherche et l'innovation	BOUNA	Pôle agricole multi-filières (anacarde, culture vivrière et élevage bovin)	MINIGNAN	
SAN PEDRO	Cluster mondial du café-cacao, via un programme agroindustriel dédié et des investissements de chimie et parachimie	DALOA	Centre d'approvisionnement et de distribution commerciale	MANKONO	
MAN	De part son relief et ses ressources naturelles, spot touristique incontournable, riche en minerais et bois	ABENGOUROU	Pôle à vocation agricole et commerciale	TOUMODI	
ABIDJAN	Capitale économique ayant pour vocation d'être le pilote des meilleures pratiques sous régionales	ABOISSO	Plateforme d'échange et bassin de production de l'hévéa	BONGOUANOU	
				DAOUKRO	
				KATIOLA	
				SOUBRE	
				BOUAFLE	
				GAGNOA	
				GUIGLO	
				DUEKOUÉ	
				SASSANDRA	
				DIVO	
				ADZOPE	
				AGBOVILLE	
				DABOU	



Les 146 programmes et projets ont été déclinés en 1 928 projets territorialisés à mettre en œuvre, pour un budget de près de 26 000 MM FCFA, qui permettraient la création de près de 930 000 emplois

Projets économiques visant à développer la compétitivité du territoire

	Nombre de projets	Investissements (MMFCFA)			Emplois créés		
		Public	Privés	PPP	Directs	Indirects	Total
Infrastructures logistiques et de distribution	50	71	53	116	17 165	34 920	86 410
Agriculture et halieutique	317	723	246	410	30 030	46 595	136 675
Industrie	75	-	164	47	3 590	7 440	18 210
Tourisme	88	131	372	-	7 415	12 360	34 610

Projets sociaux ayant pour but d'améliorer l'attractivité du territoire

	Nombre de projets	Investissement total (MMFCFA)			Emplois créés		
		Public	Privés	PPP	Directs	Indirects	Total
Logement et services de base	192	1 853	5 615	6 270	54 325	97 790	260 760
Santé	681	834	-	-	24 785	45 970	120 325
Education	159	1 943	-	-	44 750	88 545	222 795
Culture et sport	227	761	34	-	2 630	3 950	11 840

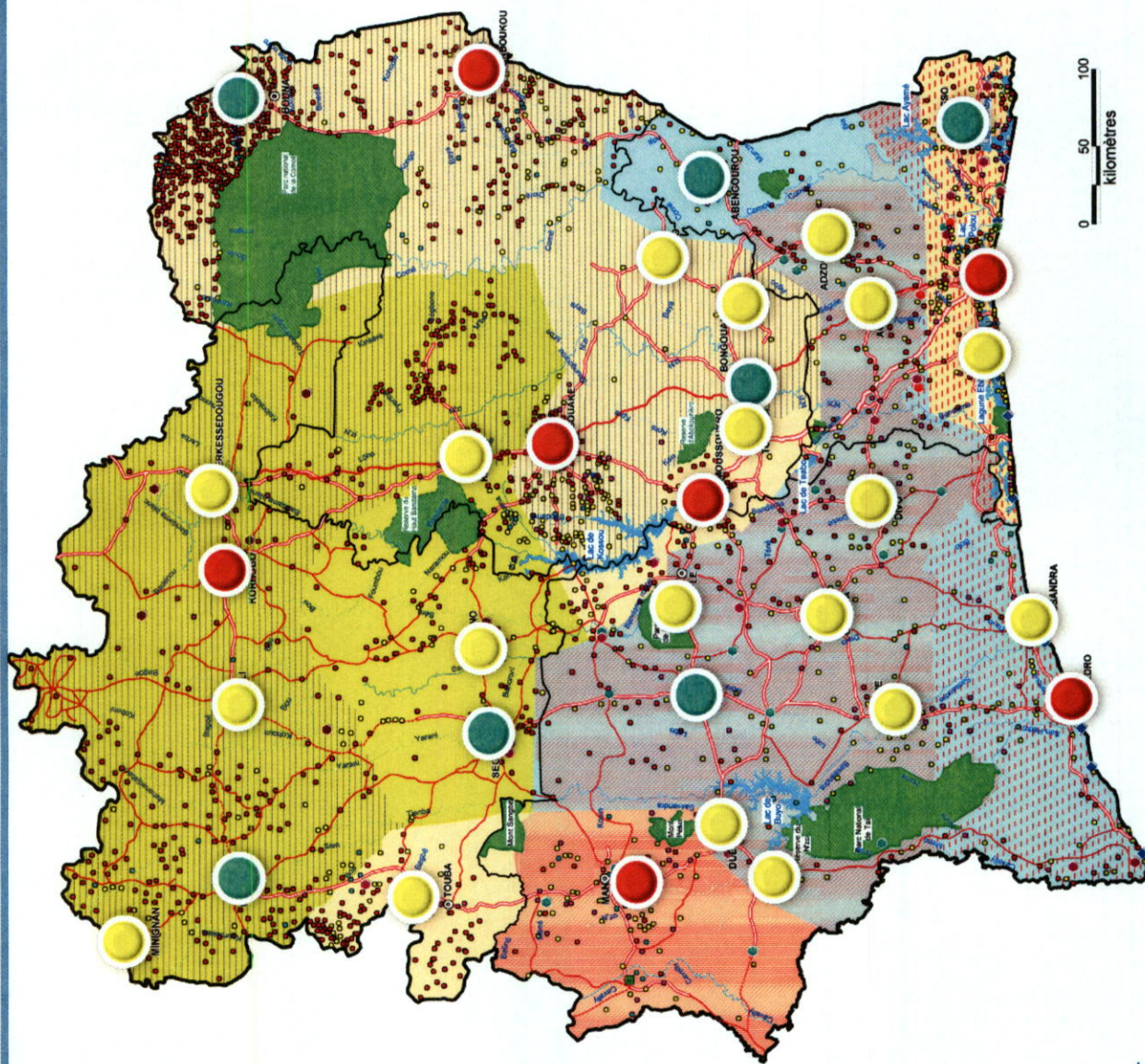
Le désenclavement des zones grâce aux nouvelles infrastructures (routières, ferroviaires et aéroportuaires) nécessiterait un investissement global s'élevant à près de 6 310 MMFCFA (139 projets)

Ces projets ont été territorialisés sur les 31 chefs-lieux de région et les deux chefs-lieux de District Autonome



Résultats

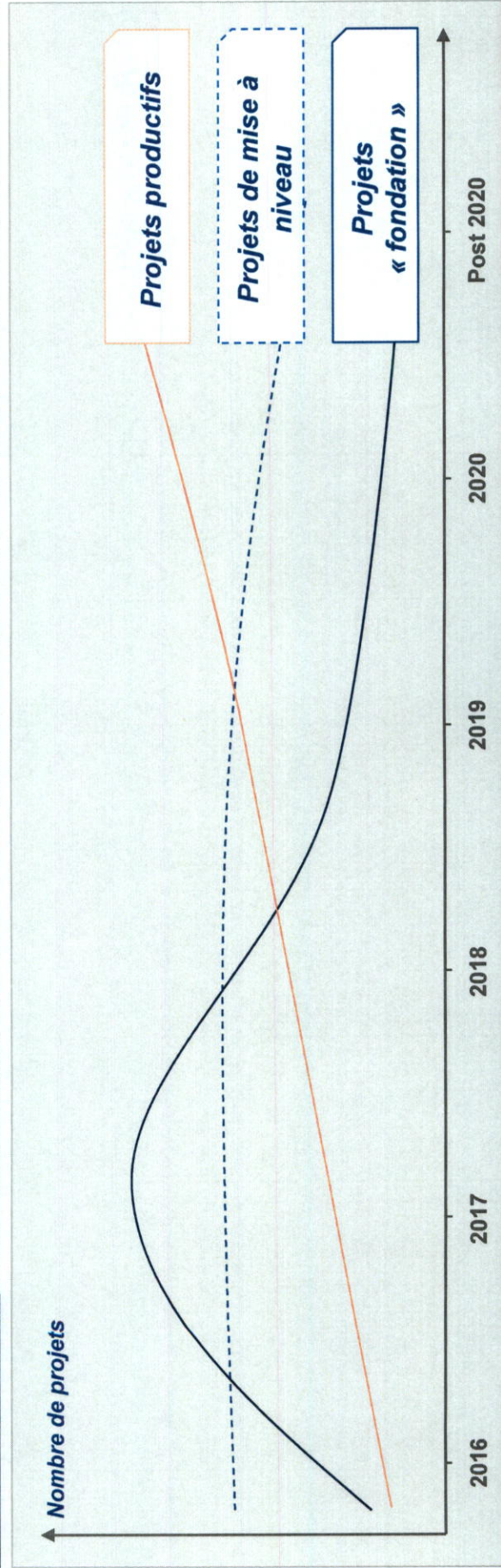
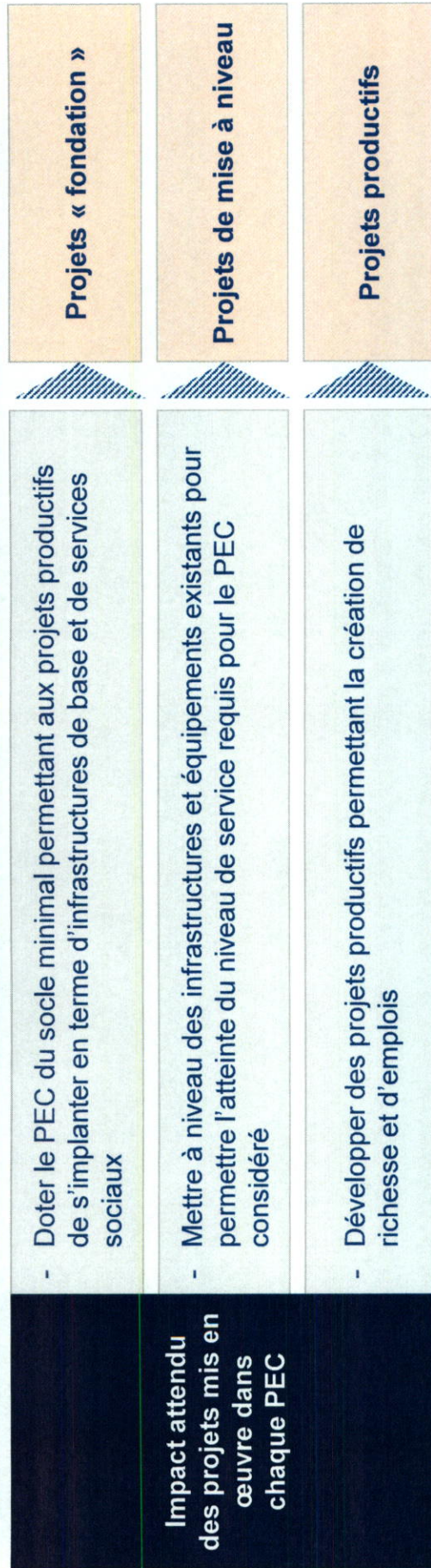
L'approche a permis de territorialiser les programmes et projets sur les 33 chefs-lieux de région et de District Autonome



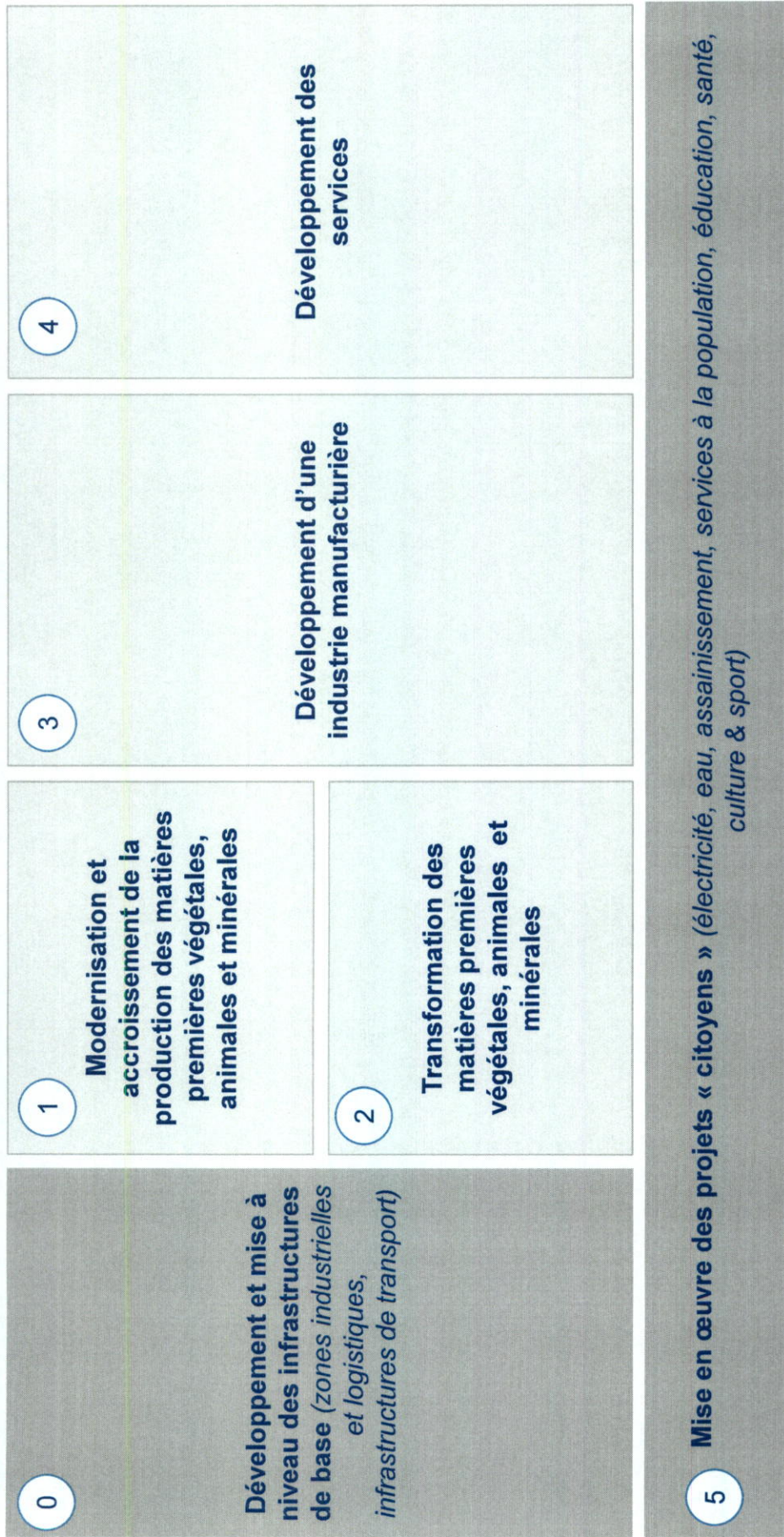
Sommaire

1	Démarche
2	Concepts et définitions
3	Méthodologie
4	Principaux résultats
4.1	Diagnostic
4.2	Vision et banque de projets
4.3	Territorialisation des projets
4.4	Feuille de route

La typologie de projets mis en œuvre et leur séquençement varient en fonction de l'état de développement et du niveau de service initial des équipements et infrastructures de chaque ville d'implantation



Le déploiement des projets créateurs de richesse est conditionné par le niveau de développement de chaque ville



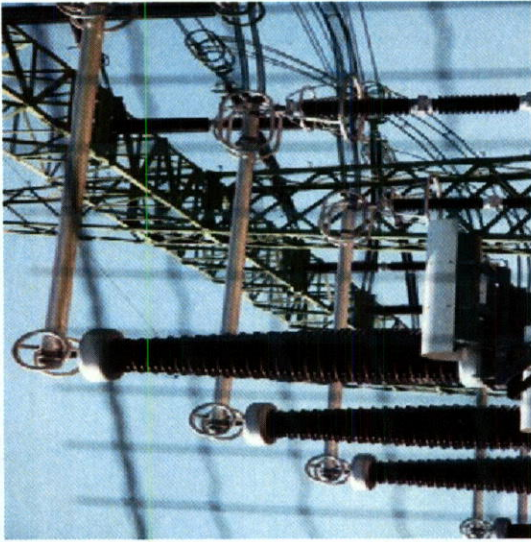
Les projets « quick wins », de par leur facilité de mise en œuvre et leur impact socio-économique, dérogent à cette logique. Ils seront mis en œuvre de façon prioritaire pour catalyser la création de richesse

Feuille de route

Illustration : Programmes et projets à déployer

Illustration
Mankono

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base		
Electricité	- Mise en place d'une ligne de 90 kV - Mise en place de 992 lampadaires solaires	
	Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères	
Eau	Augmentation des capacités de production d'eau potable de 1 440 m³/jour	
Logement	- Création de 660 logements sociaux et économiques - Création de 1 530 logements de moyen standing	
Services à la population	Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 24 pompiers	



Feuille de route par PEC

Illustration : Planning prévisionnel – Secteurs productifs et facteurs de compétitivité

Illustration
Mankono

		2016				2017				2018				2019				2020			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Réf. PA		Programme/projet																			
Priorité																					
Infrastructures, NTC, Logistique et distribution	Hf1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières																		
	Hf1.2	1	Construction de gares routières																		
	Hf3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires																		
Agriculture	Hf5.2	2	Raccordement au réseau de transmission en fibre optique																		
	Ar1.2	1	Création d'unités artisanales de transformation de l'anacarde																		
	Av0.2	2	Création de plateformes multi-services																		
	Av1.3	3	Développement de centrales de gazéification (riz)																		
	Av2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières																		
Ind.	Av0.1	1	Mise en place d'un réseau de champs-écoles																		
	I3.1	3	Mise en place d'une zone de services de mécanique générale et de métallurgie																		
T.	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration																		

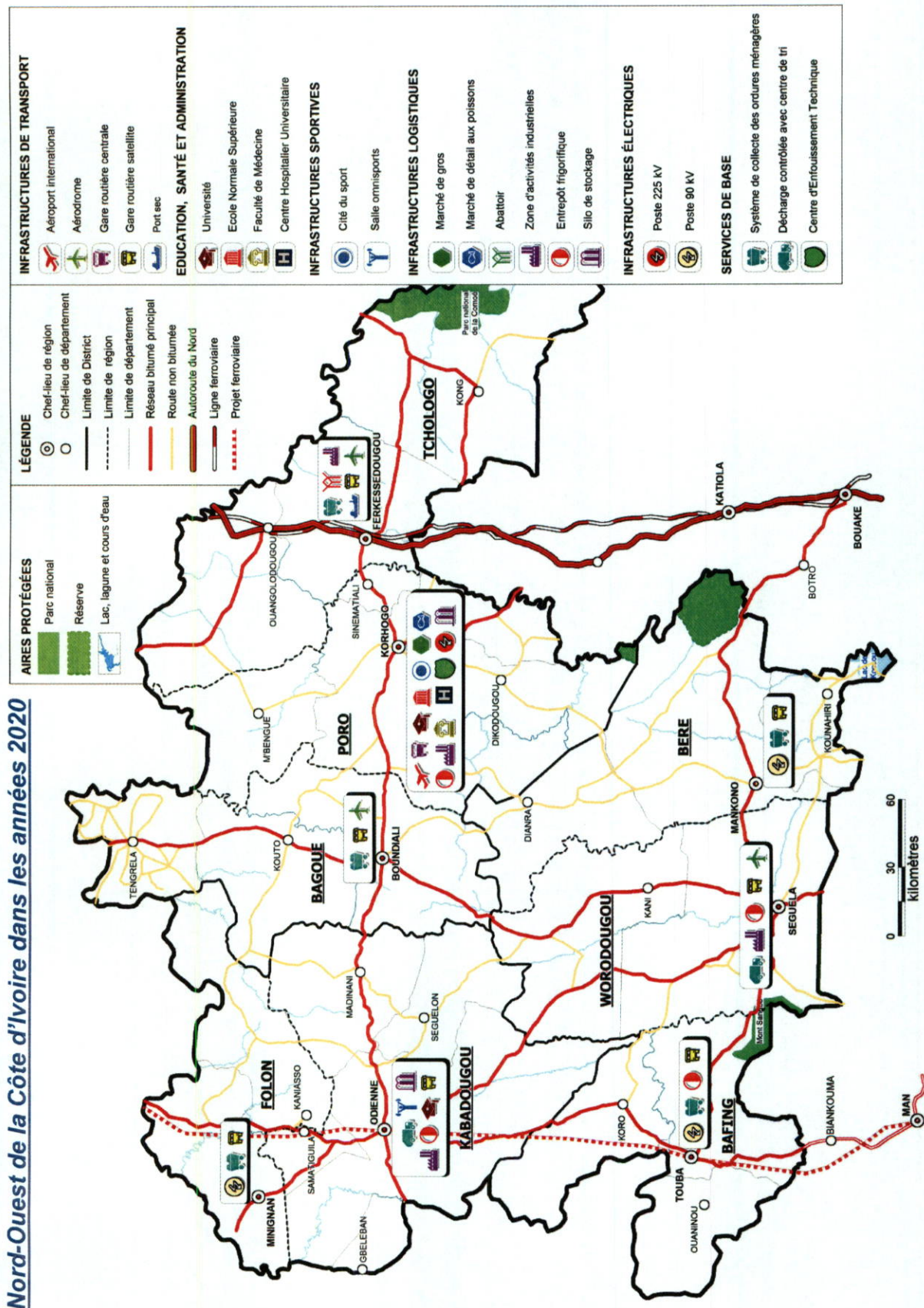
Feuille de route

Illustration : Planning prévisionnel – Services sociaux

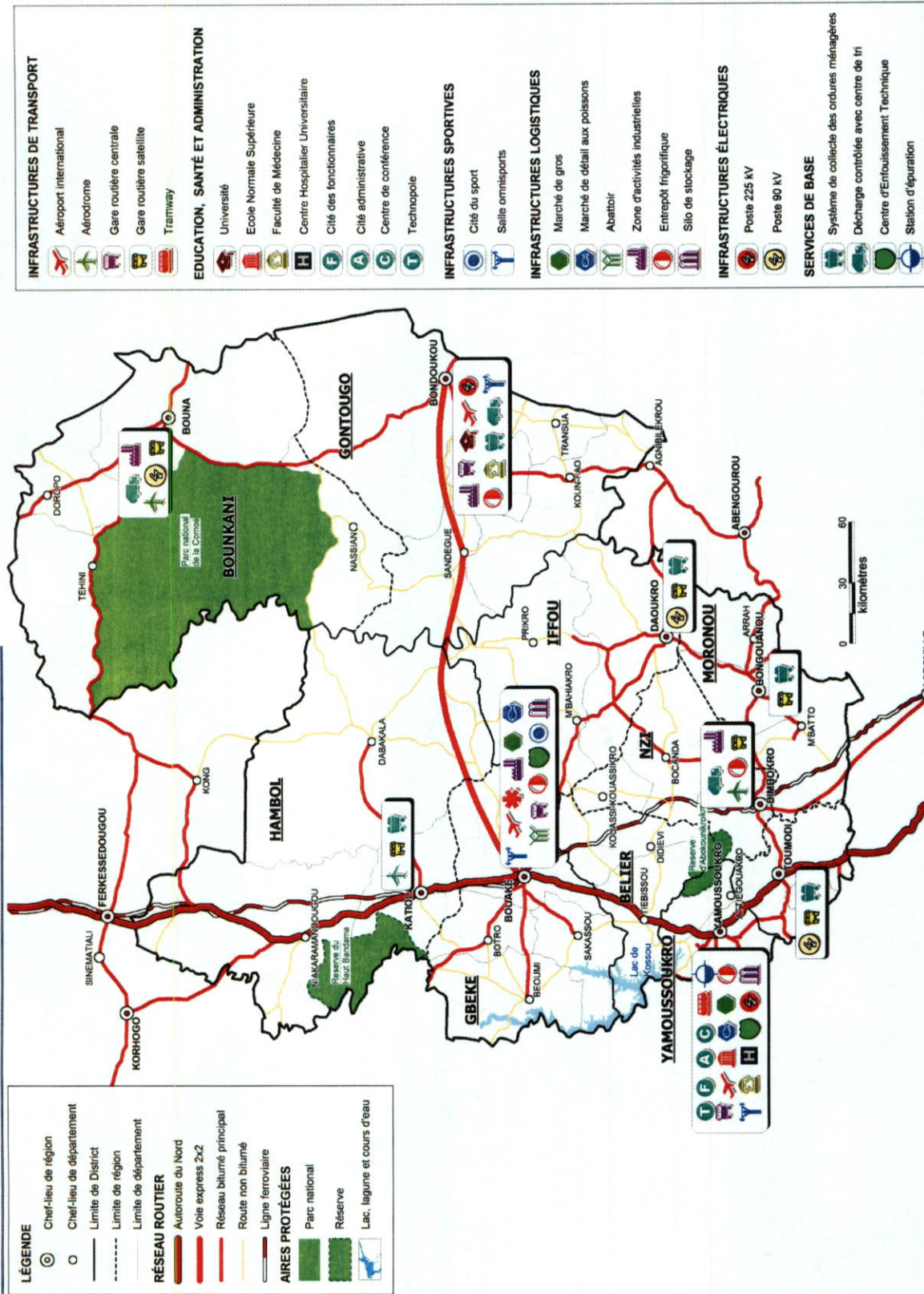
**Illustration
Mankono**

Réf. PA	Priorité	Programme/projet	Année																							
			2016				2017				2018				2019				2020				2021			
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Services de base	Sb1.1	1	Création de logements sociaux et économiques																							
	Sb1.2	2	Mise en place de zones résidentielles																							
	Sb2.1	1	Programme de mise à niveau de l'électrification																							
	Sb2.4	2	Programme d'éclairage public solaire																							
	Sb3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable																							
	Sb4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères																							
Santé	Sb5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires																							
	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC																							
	S.3	1	Réhabilitation/Transformation HG en CHR																							
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine																							
	Ed1	1	Programme de développement du Préscolaire																							
Education	Ed2	1	Programme de renforcement du Primaire																							
	Ed3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires																							
	Ed4	1	Développement de la Formation Professionnelle																							
	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique																							
Culture et Sport	Sp1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives																							
	Sp4	4	Construction de salles de sport																							

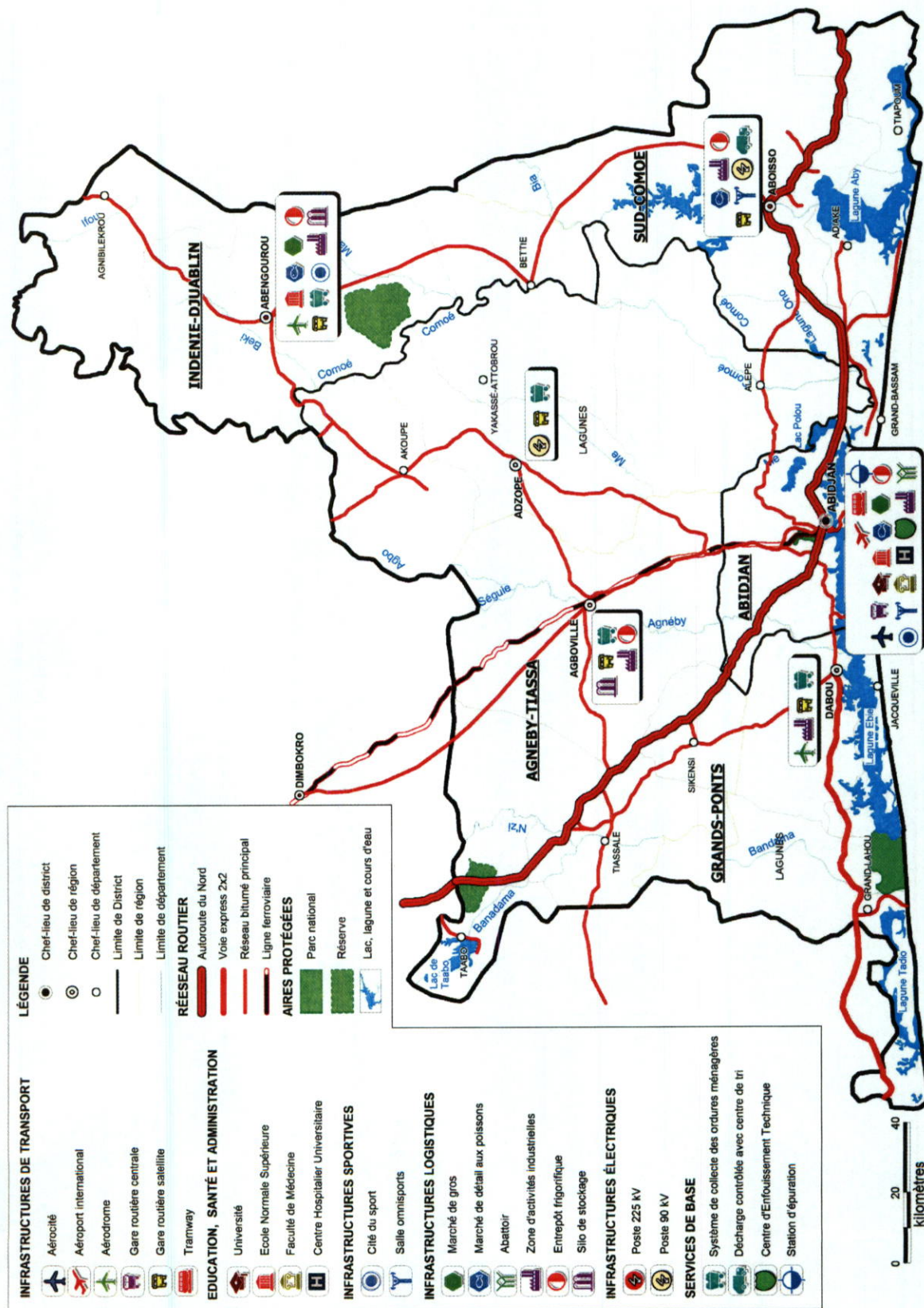
Le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire dans les années 2020

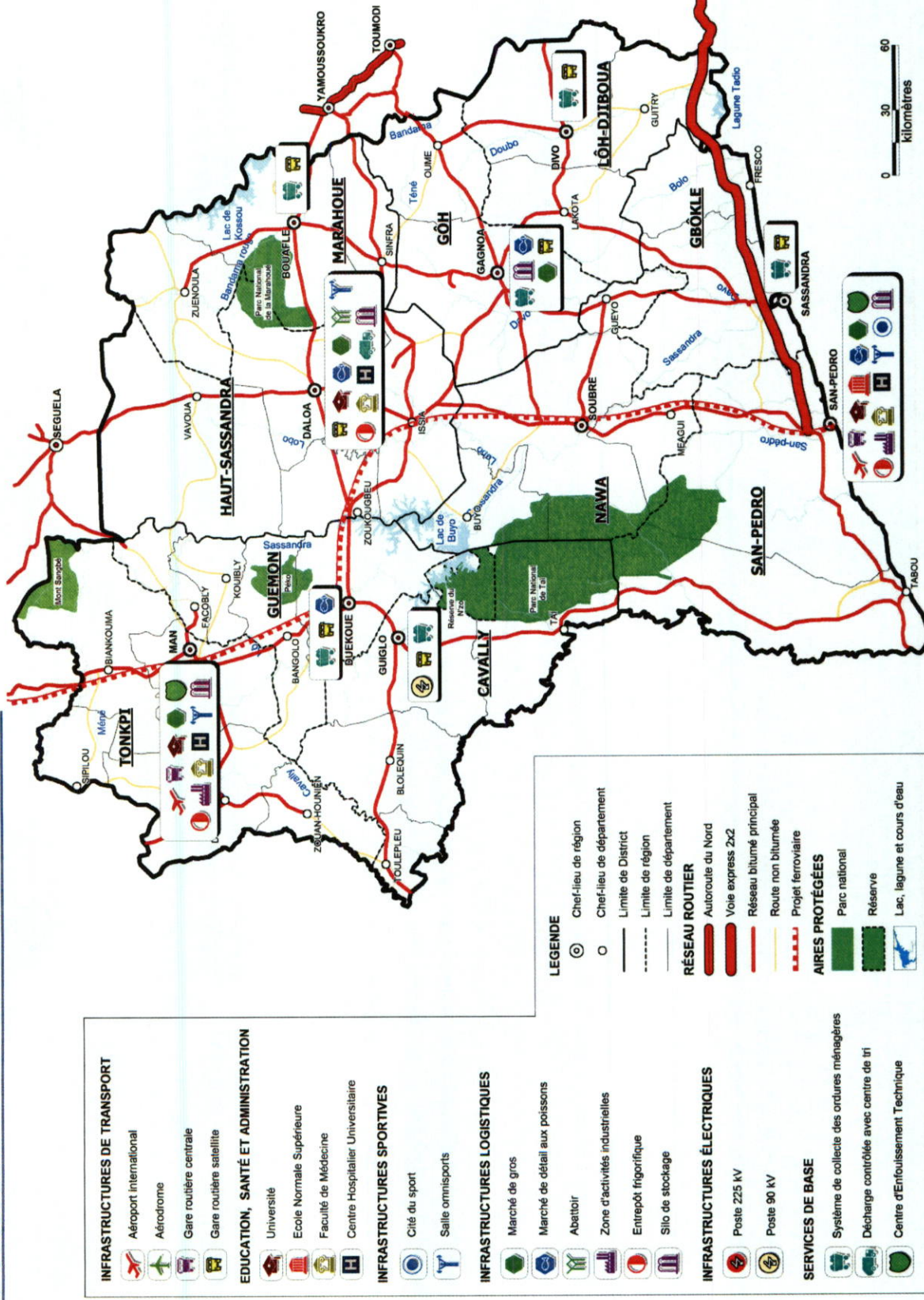


Le Centre Nord-Est de la Côte d'Ivoire dans les années 2020



Le Sud-Est de la Côte d'Ivoire dans les années 2020

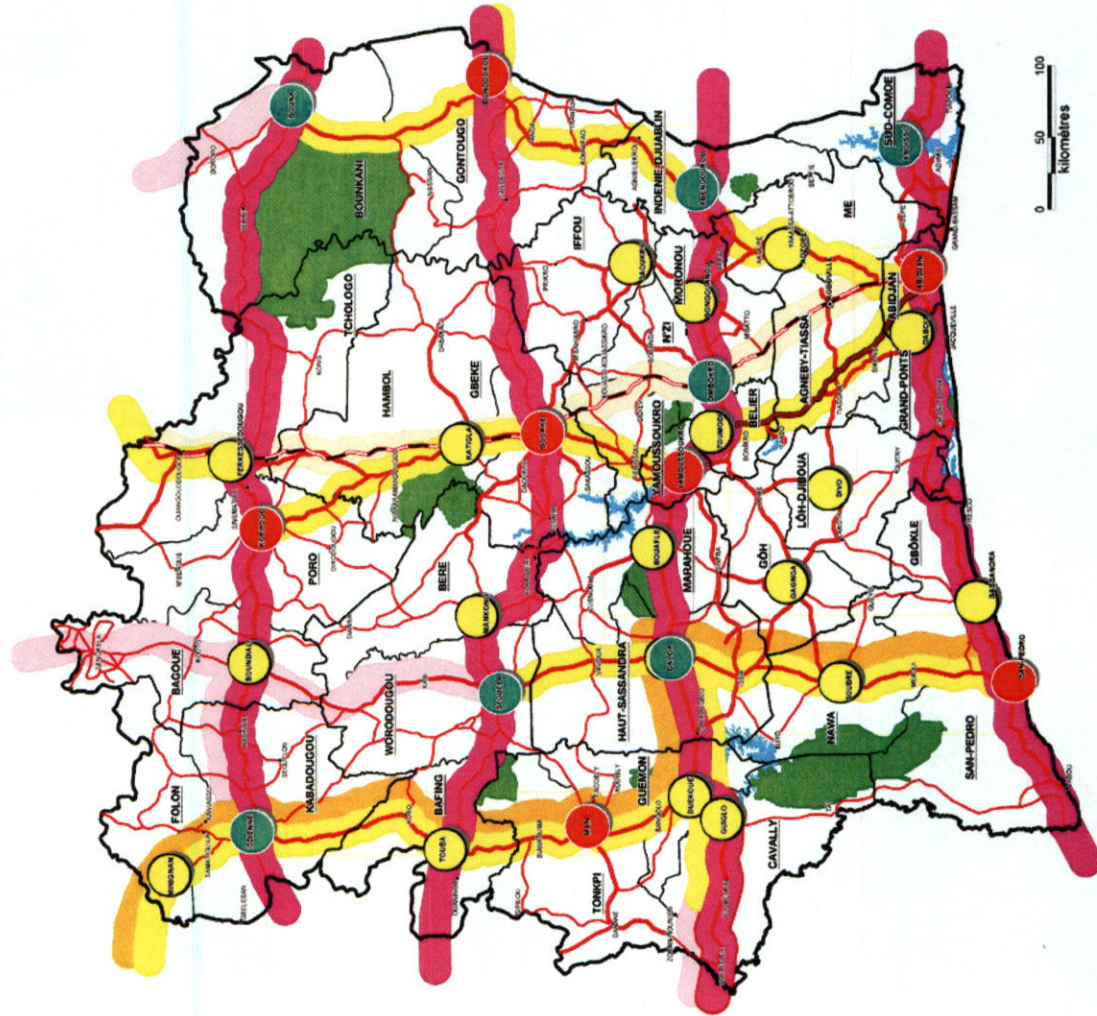




Feuille de route

Une densification du réseau de transports national et une amélioration de la connectivité

Réseau et corridors terrestres dans les années 2020



La mise en œuvre de ces projets permet :

- de renforcer les corridors de développement existants
- de dresser une esquisse de nouveaux corridors transverses transnationaux

Elle contribue à un rééquilibrage du territoire national :

- en développant la compétitivité des régions pour les investisseurs
- en renforçant leur attractivité pour les populations, par la hausse du niveau de service des équipements à caractère social

